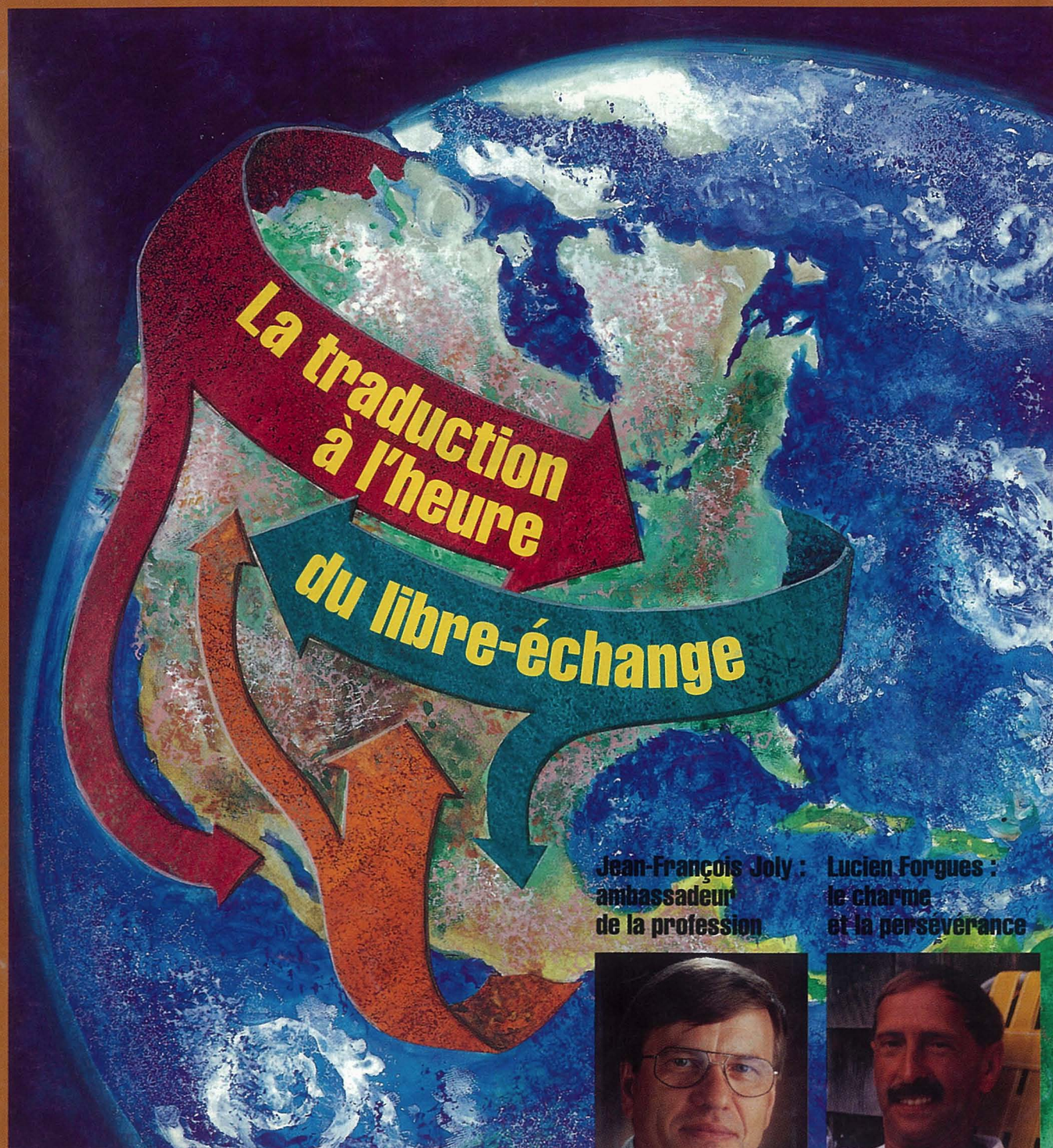


circuit

 Magazine d'information sur la langue et la communication

Numéro 37, septembre 1992



L'Association des usagers de la langue française (ASULF) est une association volontaire sans but lucratif vouée à la promotion de la langue française. Fondée à Québec en 1986, elle est présidée depuis lors par M. Robert AUCLAIR, juge au Tribunal du travail du Québec.

OBJECTIF

L'Association a pour but de contribuer concrètement au progrès de la langue française, notamment dans les écrits et communications de l'État et des organismes publics, parapublics ou privés qui, par leur prestige ou par la diffusion de leurs écrits, exercent une influence sur le bon usage du français.

Vous voulez que vos efforts d'amélioration de la qualité du français aient plus de poids ? Nous aussi.

JOIGNEZ-VOUS À L'ASULF

Pour vous donner les moyens de vous faire entendre, envoyez votre cotisation de 15 \$ à l'ASULF, 1043, rue du Long-Sault, Sainte-Foy, Québec G1W 3Z8

CANACOM Inc.

- Traduction
- Adaptation
- Révision
- Édition

Transmission par modem et télécopieur

5515 chemin Queen Mary
Bureau 101
Montréal (Québec)
H3X 1V4
Téléphone: 482-8403
Fax : 481-3343

Circuit

Publié quatre fois l'an par la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec



1140, boul. de Maisonneuve ouest
Bureau 1060
Montréal (Québec) H3A 1M8
Tél. : (514) 845-44"
Téléc. : (514) 845-9903

Responsable du secteur **Communications**, CPTIAQ
Christian Després

Direction

Michel Burtiens

Rédactrice en chef

Gloria Kearns

Rédaction

Michel Buttiens (À voix basse), Monique C. Cormier (Des livs), Véronique Décarie (Silhouette), Stéphane Loyel (Des revues), Nada Kerpan (S'r le vif), Solange Lapierre (Curiosités), Geneviève Raymond, secrétaire

Dossier

Betty Cohen, Nada Kerpan

Correspondantes

Marie-Claire Lemaire: Québec
Élaine Porvin : Toronto

Révision

Peter Bottéas, Michèle Cossette, Robin Phüpot

Direction artistique

Lise Gascon

Illustrations

Lise Gascon

Photographies

Paul Labelle, Studio Posen

Édition

Mardigrafe

Impression

Litho Acme

Publicité

Jean Malbœuf a ean Séguin et Associés, tél. : (514) 334-6742; téléc. : (514) 334-6742

Avis aux auteurs: Veuillez envoyer votre manuscrit accompagné d'une disquette en version DOS ou Macintosh, en indiquant le nom du fichier, le nom du logiciel, le nom du système et la capacité de la disquette.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans **Circuit**.

Dépôt légal - 3^e trimestre '992
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de la CPTIAQ: abonnement gratuit
Non-membres : 23.11 \$ par année (30 \$ à l'extérieur du Canada), TPS incluse. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « CircuitCPTIAQ. (voir adresse ci-dessus).

Prix de la meilleure publication nationale en traduction 1988-1990 décerné par la Fédération internationale des traducteurs.



PRENDRE la mer avec un nouveau capitaine. Un moment de crainte teintée d'espoir. Saura-t-il s'y prendre? Saurons-nous nous y faire? C'est une inquiétude de ce genre que vit l'équipe de rédaction de *Circuit*. De l'autre côté de la lorgnette, ayant accepté de prendre la relève à la direction du magazine, je ressens moi aussi un petit pincement au cœur au moment de quitter la quiétude du havre et de lancer ce numéro sur les flots de vos critiques.

Je tiens à remercier les membres du Bureau de la Corporation, et particulièrement sa présidente, Diane Blais-ralenti, pour la confiance dont ils ont fait preuve à mon égard. Je ne peux m'empêcher non plus de rendre hommage à Pierre Marchand. *Circuit* est un bien beau bateau, fin et racé, et c'est avec fierté que j'en prends la barre.

Un retour aux sources dans cette ambiance de nouveau départ : Gloria Kearns est du voyage, au double titre de rédactrice en chef et de coordinatrice de la production, après quelques années à naviguer dans d'autres eaux. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue; son expérience du monde de l'édition et de *Circuit* nous sera certes des plus utiles.

Par contre, Paul Horguelin n'est pas remonté à bord. Il était là en juin 1983, lors de la publication du premier numéro, à titre de titulaire de la chronique *Des revues*, rôle qu'il a tenu pendant plusieurs années. Parallèlement, il signalait de nombreux articles et était tout récemment conseiller auprès du directeur. C'est un précieux collaborateur qui nous quitte, et nous le remercions pour toutes ces soirées consacrées au magazine au fil des ans.

Notre dossier de rentrée confère à *Circuit* une couleur un peu plus internationale que d'ordinaire. Sous l'impulsion de Nada Kerpan, Betty Cohen et ses collaborateurs ont en effet poursuivi la réflexion sur le libre-échange amorcée pendant le congrès du Centre régional nord-américain (CRNA) de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) tenu à Montréal au printemps dernier.

Dans ce contexte international, l'occasion était belle de donner la parole au président de la FIT. Nous avons tenu à joindre à cette entrevue de larges extraits d'une allocution remarquable prononcée par Jean-François Joly lors de la clôture du congrès du CRNA.

Côté chroniques, quelques points à relever : *Des revues*, dirigée par Stéphane Loyse! a retrouvé toute son envergure multilingue; Véronique Décarie, pour sa part, nous permet de redécouvrir, grâce à *Silhouette*, une personnalité attachante et une plume en or; quant à *Des mots*, après un regain de vie, elle connaît malheureusement une rechute et manque à l'appel dans ce numéro. Nous ne pouvons que recommander la patience aux inconditionnnels de cette chronique et leur souhaiter, ainsi qu'à tous et à toutes, une bonne lecture quand même. •

Pour le comité,
Michel Buttiens



Dossier

Le libre-échange nord-américain est à nos portes. Qu'augure-t-il pour les professionnels de la langue? Nous vous proposons des analyses et des réflexions sur la question.

4

Sur le vif

Pleins feux sur la traduction. Le procès de la fidélité. Prix, honneurs et *Journée mondiale* de la traduction. Le calendrier des événements langagiers.

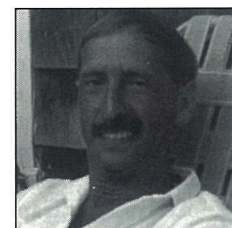
17

Silhouette

Maintenant que la reconnaissance est acquise, il est temps d'étaler au grand jour le travail des pionniers de la profession. Lucien Forgues est l'un

25

de ceux qui ont permis la naissance d'une société des traducteurs unifiée.



Des techniques

Lexica: a software package that can help you put the right word in the right place.

27

Angle droit

Le recours à l'interprète est un droit pour tous ceux qui ont à se présenter devant un tribunal, un droit qui ne s'exerce pas toujours dans des conditions idéales.

28

Avoix basse

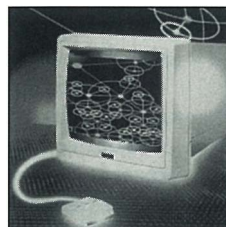
Ma culture, ta culture, sa culture... Et si nous partagions?

29

Des livres

Le *Shorter* scruté à la loupe. *An Introduction to Machine Translation*: la TA démystifiée. Une amusante *Histoire de lettres*.

29





De choses et d'autres

Lorsqu'on parcourt **Circuit**, pour peu qu'on soit loquace, il y a toujours quelque réflexion ou l'autre qu'on aimerait faire à quelqu'un. Mais il faut se dominer. Après avoir lu le premier numéro sous la nouvelle bannière, cependant, je me sens une envie de parler - peut-être parce que plus de choses m'y ont fait réfléchir. (...)

• Comme j'ouvrais mon *Circuit*, en est tombé le petit fac-similé d'un disque compact du Petit Robert; et la question suivante m'est revenue à l'esprit: peut-on se renseigner quelque part - ou est-ce que *Circuit* pourrait nous renseigner dans ses pages - sur tout ce qu'il existe en français sur disques compacts dans le domaine qui nous intéresse: dictionnaires de la langue ou autres (bilingues, spécialisés, etc.) encyclopédies, littérature, etc. Nous recevons un tas d'annonces pour des lecteurs optiques - avec, en prime, des tonnes d'ouvrages anglophones. Mais existe-t-il vraiment assez de matériel en français pour justifier la dépense? Juste pour le Robert, ça ne vaut pas le coup - surtout si on l'a déjà sur papier, et on n'a pas tous besoin du Harrap's en douze langues! Et, Ya-t-il des maisons qui offrent des disques laser en français comme incitation à l'achat avec le lecteur, comme ça se fait en anglais?

• S'il est vrai que nous avons emprunté le mot «stress» à l'anglais dans les années cinquante, il est à noter que dans le sens dont il est question dans ce numéro de *Circuit*, il s'agissait en anglais d'un néologisme de sens, utilisé pour la première fois à Montréal par le docteur Hans Selye qui étudiait la question à la même époque. Le docteur était d'origine hongroise et, comme il l'a dit lui-même plus tard, sa connaissance de l'anglais était encore limitée lorsqu'il a choisi ce terme. Il vaut la peine de noter aussi que les mots *stress* et *distress* sont présentés dans le Webster comme provenant de l'ancien français «*estreccer*» et «*destrece*» ou «*destresse*».

• J'ai bien aimé l'entrevue avec Maurice Pergnier, et suis d'accord avec tout ce qu'il dit. Mais j'ai souvent l'impression

lorsque je lis cette sorte d'entrevue dans *Circuit* que, premièrement: ces visiteurs ne rencontrent que l'élite linguistique québécoise - la clique des Estécois; et, deuxièmement: qu'en bons hôtes, ils vous disent lors des entrevues exactement ce que vous voulez entendre.

S'il est vrai (et le si veut dire «si») qu'on entend peut-être moins de joulal au Québec, ce n'est pas parce qu'on le remplace par le français. (...) En fait, il me semble qu'on peut dire que, de plus en plus, dans la langue courante au Québec, chaque mot qui a un faux ami anglais est utilisé dans son acception anglaise plutôt que française. Et n'allons pas nous disculper en montrant du doigt le même phénomène dans le français d'ailleurs

(opportunité et émotion, par exemple en France) où il est loin d'avoir les mêmes proportions. J'en viens parfois à croire qu'au Québec on pourra bientôt écrire des livres entiers en n'utilisant que des mots français, mais dont le sens sera pourtant incompréhensible aux francophones d'ailleurs.

Pour ce qui est des faux bilingues: je fais de l'interprétation pour des organismes religieux pan-canadiens, qui, justement, ont constaté qu'ils foisonnaient. Lors de réunions d'affaires sans interprétation, tout le monde avait «bien compris»; et même lorsque l'interprétation était offerte, beaucoup ne s'en prévalaient pas, parce qu'ils comprenaient «bien» l'anglais. Mais lorsque, revenu au Québec, on discutait les sujets à nouveau en français, il devenait évident que beaucoup n'avaient pas compris du tout. Et la majorité de ceux qui avaient compris avaient en français le problème des faux amis, évoqué plus haut.

Pour ce qui est de la télévision, si l'on regarde le journal télévisé ailleurs qu'à Radio-Canada, on est assuré à chaque édition de sa dose régulière de fautes «grosses comme des maisons»... comme on nous disait à la petite école. Fautes de grammaire... fautes de sens... contresens... doubles prépositions... et j'en passe... et des meilleures.

• WordPerfect pour Windows: Monsieur Yves Desfossés a été bien honnête

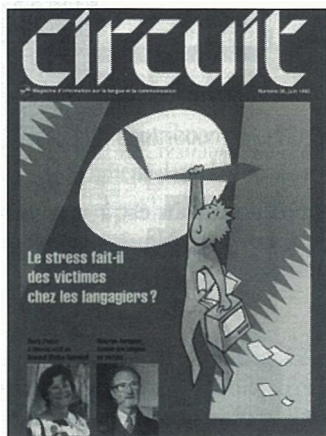
dans l'entrevue publiée, et est allé jusqu'où l'on peut s'attendre à ce que le représentant d'une firme aille en parlant d'un de ses nouveaux articles. Mentionnons cependant qu'un récent numéro de la revue *PC Magazine* estimait que la version Windows de WordPerfect, tout comme celle de Word, d'ailleurs, était moins rapide que la version DOS; et qu'il n'en recommandait l'achat qu'à ceux qui avaient déjà nombre d'autres logiciels fonctionnant en Windows.

• De temps en temps, vous traitez de la question du féminin des noms de métiers et autres, et vous semblez souvent étonnés de la réticence des Français à emboîter le pas. Mais est-ce que notre empressement à nous Québécois ne serait pas dû au fait que nous ne vivons pas en milieu uniquement francophone. (...)

Alors, en anglais - tout comme on forme généralement le nom des arbres fruitiers en faisant suivre le nom du fruit du mot *tree* - on forme le nom de beaucoup d'occupations en mettant le mot *man* après l'objet de, ou qui est central à, l'occupation: *milkman*, *foreman*, *chairman*, etc. C'est évidemment drôle à dire lorsqu'on parle d'une femme, d'où le changement récent. Mais alors, en accord avec la tendance dont je viens de parler, ceux qui évoluent à l'intérieur d'organisations bilingues au sein desquelles on a fait ces changements en anglais, transfèrent automatiquement ces arguments à la langue française.

Les Français, eux, n'étant pas dans un milieu bilingue ne sentent pas cette pression, et jugent la langue française dans son propre contexte. En effet, en français, le genre d'un mot ne fait-il pas souvent partie du même mot. On dit toujours «UN être» et «UNE personne», et même «UN bébé», indépendamment du sexe. (...)

Je suis plutôt pour la féminisation - pour éviter la confusion. Mais je crois que la tendance actuelle doit plus à la guerre des sexes qu'à un souci de clarté par la féminisation. Il est d'ailleurs à remarquer qu'en anglais les changements récents ne semblent pas avoir touché les mots dans lesquels cette particularité du *man* n'existe pas. En effet, bien qu'existent *master* et *mistress*, *duke* et *duchess*, et même *actor* et *actress*, la récente féminisation ne semble pas avoir ajouté à la langue anglaise les mots «doctress», «lawyeress», «minstress», etc. Lorsque je dis: «*My doctor is Dr. Klink!*» on ne sait toujours pas s'il



s'agit d'un homme ou d'une femme. Il me semble évident que le changement est beaucoup plus dû à une question de perception qu'à un souci de rendre la langue plus claire; et au Québec, il est dû, au moins en partie, à la pression d'un environnement bilingue.

• Je suppose que, comme la plupart des professions et entreprises, les traducteurs n'aiment pas partager avec des «concurrents» ce qui leur donne un avantage; mais j'aimerais voir dans *Circuit* plus d'articles traitant de problèmes plus spécifiques de la langue et de la traduction. C'est l'article «Lancez-vous des défis aux mouches?» de Jean Delisle (*Circuit* n° 3, décembre 1983), sur la traduction de *challenge* qui m'a poussé à m'abonner.

Un autre sujet serait les néologismes qui apparaissent constamment au Québec. (...)

Évidemment, je me rends bien compte que vous deviez être l'organe des Estécois, et maintenant des... Coptiacois??? Et si je ne suis qu'un des rares abonnés à être dans son coin, sans autre contact que *Circuit* avec l'univers de la traduction, il ne vaut pas la peine de faire les choses rien que pour moi. Mais dans ce cas, je ne suis peut-être pas à ma place parmi vos abonnés.

• Il vaudrait peut-être mieux que les traducteurs stressés ne consomment pas de Nutribars. En effet, la liste française des ingrédients inclut du riz «crispé». Je ne sais pas si ça risquerait d'en crispier autant les consommateurs que ça en crispe les lecteurs.

Bon! Si vous m'avez lu jusqu'ici: félicitations pour votre nouvelle accréditation; et bon courage aux nouveaux rédacteurs.

Samuel Coppieters
Saint-Alphonse-de-Granby

Aspects of Stress

Number 36 of *Circuit*, for June 1992, contained much of interest.

I enjoyed the articles devoted to the stress encountered by members of our profession: a timely subject; a subject whose discussion is long overdue.

Psychologist Pierre DuBois, interviewed by Marie-Christine Blais in *Le stress professionnel des langagiers*, discusses two types of stress: that related to the job a translator is doing at any particular moment, and that related to the organization of which that translator forms part.

In his discussion of the second type, the interviewee gives not nearly enough attention, I feel, to the working conditions imposed on some translators.

For at least part of my civil service career, I worked in a landscaped office with four-foot screens. Along these lines, allow me to quote from something that appeared over my signature in the latest *Meta*:

"... I can honestly say that I never really adapted to landscaped offices. Translation demands enough concentration simply in the understanding of the source text and its conversion into the target text, without the additional effort of consciously blotting out the distractions caused by colleagues using the telephone, typewriters clacking, people walking back and forth (and sometimes pausing for a chat outside one's cubicle), you name it... I have frequently seen it written, and heard it said, that translation is misunderstood by those in authority. Until I see my colleagues given better working conditions, I shall be forced to concur with this. A translator needs those four walls and that door."¹

It was never enough to drive me away, mind you, but life could have been just a bit less stressful had things been different.

Finally, in discussing adaptation to stress, M. DuBois mentions the value of exercise. I make it a point to start every day with a four- to five-mile walk, regardless of weather, before breakfast. This should be a must for any translator: you arrive at work ready to take on the world, and it does wonders for knocking off 2,500 words by lunchtime!

R. Clive Meredith

¹ 'Pencils to Processors:' *Meta*, vol. 37, no. 2. June 1992; pp. 379-383.

Anarchie? Quelle anarchie?

Dans votre article intitulé «La terminologie actuelle des produits de retraite - une évolution anarchique» (*Circuit* n° 36, juin 1992), vous critiquez un bulletin publié par le Comité de terminologie française de l'Ordre des comptables agréés du Québec et égratignez au passage l'équipe qui procède à la révision du *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes* de l'Institut canadien des comptables agréés (le Sylvain).

Nous sommes conscients des remous qui semblent agiter les milieux qui s'intéressent à la terminologie française des régimes de retraite. En tant que consommateurs de cette terminologie, nous préférierions certainement un consensus général. Toutefois, en attendant que ces milieux se soient pleinement entendus sur la terminologie appropriée, il faut bien que les groupes connexes qui ont affaire, par exemple, aux actuaire trouvent le moyen de communiquer avec ces derniers

sans introduire de confusion indue dans leurs propres usages linguistiques. Telle est la justification du bulletin que vous mentionnez et qui comporte notamment des réflexions sur les termes provision, provisionner et provisionnement, qui se situent au confluent de la comptabilité et de l'actuariat. Par ailleurs, si ce bulletin peut vous paraître confus, c'est qu'il s'adresse à son public cible, les comptables, en supposant chez ces derniers la connaissance des concepts comptables en cause et cherche à aller au plus court pour leur fournir les informations qui les intéressent.

Notre comité a le plus grand respect pour les auteurs des ouvrages de référence que vous mentionnez (*Manuel pratique de terminologie* et *Vocabulaire systématique de la terminologie*) et a d'ailleurs le bonheur de compter en son sein l'un des plus éminents. Toutefois, les principes méthodologiques qui ont été définis par ces novateurs ne doivent pas nous faire oublier que l'aménagement terminologique au Québec se fait non pas *in vitro* mais *in vivo* et nécessite la concertation de personnes de formations et d'optiques différentes.



Notre comité sait que tout effort d'aménagement terminologique comporte des risques d'erreurs et de tâtonnements, mais tout en se montrant prudent et en faisant une large part à la consultation, il préfère ce risque à celui de l'immobilisme vertueux. Par ailleurs, nous accueillons toujours avec reconnaissance les commentaires et critiques de ceux et celles qui peuvent nous aider à améliorer notre contribution à l'élaboration d'une terminologie française correcte et efficace. Il en va de même pour l'équipe qui prépare la nouvelle édition du *Dictionnaire de comptabilité* à laquelle les signataires sont très étroitement associés.

Pour le Comité
de terminologie française,
Louis Ménard, CA, Président
Jean-François Joly, Directeur des services linguistiques - ICCA



Le libre-échange : un tournant pour la profession?

Le monde évolue sans cesse, et le libre-échange est une autre note dans ce mouvement perpétuel. À nous d'entrer dans la ronde et de profiter de nos propres structures d'échange.

par Betty Cohen

IL Y A cinq siècles, de grands explorateurs sont partis à la découverte d'une Terre immense, dont les confins étaient inconnus. Leur entreprise a été couronnée de succès. Aujourd'hui, nous vivons sur un mouchoir qui rétrécit au fur et à mesure des progrès des télécommunications et des échanges commerciaux. Si le «village planétaire» est une notion qui nous est de plus en plus familière, il reste que les cultures et les nationalismes s'éveillent et que les rapprochements économiques ne conduisent pas nécessairement - loin s'en faut - à des rapprochements linguistiques et culturels. Babel n'a jamais eu autant de signification qu'aujourd'hui! Mais nous sommes là, nous, traducteurs, terminologues et interprètes, solution à la babélisation.

Les événements politiques et économiques qui marqueront l'année 1992 auront certainement un impact sur notre profession. En Europe, c'est Maastricht et l'union économique et monétaire. En Amérique du Nord, c'est l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui fait du Canada, des États-Unis et du Mexique un seul et même marché. Il est évidemment difficile de prévoir les conséquences de ces phénomènes sur notre travail quotidien, et celui-ci ne changera pas du jour au lendemain. Mais il y a certaines tendances de fond qu'il faut voir venir et pour lesquelles il faut se préparer, même si elles ne profiteront qu'aux générations futures.

Un accroissement probable de la demande

L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, s'il n'a pas fait de gros remous sur le marché, n'est tout de même pas passé inaperçu au Québec. En effet, quelques traducteurs se sont vu confier des travaux par des entreprises américaines ou des cabinets de traduction qui avaient besoin de textes adaptés au public québécois. Mentionnons à cet égard que le «*type this in French*» s'est transformé en «*tramlate into Canadian French*», comme si les Québécois ne parlaient pas le même français que les autres. Mais au-delà de cette réaction épidermique, il faut penser que cette demande relève davantage d'un souci d'adaptation réelle au public cible que d'une simple ignorance. C'est là que le phénomène retrouve tout son intérêt. Car s'il en est encore à ses balbutiements, on peut penser que, du fait du nouvel Accord de libre-échange nord-américain, il a des chances de s'étendre davantage. Les produits qui seront importés du Mexique et des États-Unis devront, du moins pour le moment, respecter les lois sur la langue du Québec. Cela pourrait changer si on en croit l'article de Michel Sparer (voir l'article «Le commerce sans frontières: un regard sous la surface»), mais il reste que les lois du marché et du marketing obligeront les entreprises à s'adapter à leur clientèle.

Le plus gros changement se fera probablement dans le domaine de la traduction espagnole. Les entreprises canadiennes et américaines s'intéresseront sûrement au marché mexicain et vice versa,

et ce ne seront probablement pas les moindres. On peut donc raisonnablement prévoir, dans les domaines où les échanges seront les plus faciles (automobile, télécommunications, produits de consommation, etc.), une hausse de la demande.

Une concurrence accrue?

Mais comment répondrons-nous à cette demande lorsqu'elle deviendra réalité? L'ALENA ne suscitera-t-il pas, au contraire, une concurrence plus grande de la part de nos collègues américains et mexicains? Car - c'est bien connu - à de rares exceptions près, le client s'intéresse moins à la qualité du travail qu'au prix qu'il devra payer et à la rapidité du service. Or, en cela nous sommes très différents, quant aux tarifs tout d'abord, et quant aux techniques dont nous disposons et qui font la rapidité de notre service.

Nous avons pu apprendre, au dernier congrès du Centre régional nord-américain (CRNA) de la Fédération internationale des traducteurs (FIT), à Montréal, que non seulement nos tarifs sont différents, mais que nos méthodes de facturation le sont également. Certains de nos collègues nord-américains comptent les mots du texte de départ, d'autres ceux du texte d'arrivée, d'autres fonctionnent à la page, d'autres encore au caractère, etc. En outre, les tarifs mexicains sont inférieurs aux tarifs américains qui sont à leur tour inférieurs aux canadiens. Il s'agit bien sûr de constatations générales et non d'études précises.

Quant aux techniques, elles varient beaucoup selon les professionnels eux-mêmes et selon l'organisation de la profession (voir l'article «Perceptions d'ici et d'ailleurs»). Ainsi, si les bases de données et banques de terminologie nous sont familières, à nous Canadiens, elles le sont moins aux traducteurs, interprètes et terminologues mexicains. Les Américains, pour leur part, disposent de bases de données, mais les banques de terminologie leur sont moins accessibles. En revanche, les grands organismes s'intéressent de près à la traduction automatique. Quant aux télécopieurs, modems et autres «facteurs d'accélération», ils sont connus et utilisés partout, à plus ou moins grande échelle.

On peut supposer que ces différences accroîtront effectivement la concurrence et que nous devons faire face à des traducteurs qui travailleront plus vite et à moindre coût que nous le faisons. Mais c'est oublier un facteur de qualité qui, malgré tout, entre en ligne de compte. En effet, si nos clients se soucient peu d'obtenir des textes sans reproche, ils veulent tout de même toucher leur marché et s'adressent, par conséquent, à des traducteurs «locaux», censés mieux connaître le public auquel ils s'adressent. Le «*tramlate into Canadian French*» en témoigne. Voilà qui atténuera l'action de la pure concurrence sur les prix. Par ailleurs, il est possible qu'on assiste à un nivellement des tarifs vers le haut, comme cela s'est produit en Europe.

La reconnaissance de fait

Pourquoi un nivellement vers le haut? Simplement parce que le besoin croissant de communiquer dans plusieurs langues fera en sorte que nos clients finiront par reconnaître la valeur d'un travail

bien fait. Déjà, de nombreuses personnes multilingues à qui on demande de traduire déclarent qu'elles ne sont pas compétentes. Une certaine reconnaissance commence donc à se dessiner, et elle s'étendra à coup sûr avec l'augmentation des échanges et de la charge de travail. La traduction devra passer du statut de mal nécessaire à celui de moyen de communication naturel entre les pays. Certaines entreprises l'ont déjà compris (voir l'article «*Borders and Babel: Translation in the Age of Free Trade*»).

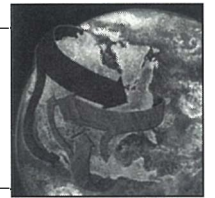
Mais cela ne sera pas si nous ne faisons pas l'effort d'éduquer notre clientèle à l'échelle des trois pays et, surtout, si nous ne le faisons pas ensemble. Nous avons déjà, en quelque sorte, devancé les accords économiques par notre propre CRNA qui, s'il n'en est encore qu'à ses premiers pas, nous a permis de mieux nous connaître et de jeter les bases d'une coopération. Car tout est dans la coopération. C'est elle qui nous permettra d'aplanir nos différences, d'uniformiser nos méthodes de travail et nos terminologies

et de répondre d'un bloc à tout mouvement du marché, au bénéfice de tous. Le CRNA est un lieu privilégié au sein duquel nous pourrions échanger nos acquis et nos préoccupations et tâcher d'y répondre adéquatement. Au libre-échange économique, nous devons répondre par un libre-échange du professionnalisme.

Bon ou mauvais augure?

L'ALENA est-il de bon ou de mauvais augure pour notre profession? Seul l'avenir nous le dira. Mais une chose reste sûre, c'est que les langues ne disparaîtront pas et que les échanges et les communications augmenteront. Et à moins que l'humanité entière devienne polyglotte ou qu'elle abandonne toute forme de culture nationale, il y aura toujours place pour les professionnels de la langue, et cette place grandira s'ils savent exploiter les tendances. •

Le commerce sans frontières : un regard sous la surface



Plus qu'un simple phénomène économique, la libéralisation des échanges peut aussi toucher le fonctionnement social des pays qui le pratiquent. C'est une question de hiérarchisation des priorités.

par Michel Sparer

LE LIBRE-ÉCHANGE cherche à éliminer les obstacles au commerce entre deux pays, que ces obstacles soient tarifaires (droits de douane) ou non tarifaires (quotas d'importation, normes incompatibles et autres mesures ou règles internes qui gèrent l'entrée ou la commercialisation de biens ou services dans un pays). Pour autant, il ne s'agit pas d'une simple théorie économique parmi d'autres: le libre-échange s'est imposé peu à peu comme un ingrédient essentiel du développement économique.

Le fait d'imposer des droits de douane a pour effet immédiat de protéger les producteurs contre la concurrence étrangère et peut sembler à ce titre une garantie pour les producteurs et pour l'emploi. Par contre, cela a pour conséquence de réduire l'accès aux marchés étrangers, les autres pays édictant, bien sûr, leurs propres droits de douane. Par ailleurs, si les droits de douane protègent à première vue les producteurs et les emplois contre la concurrence étrangère, ils favorisent une hausse des prix en rendant plus chers les produits importés et en réduisant la concurrence.

En outre, les pays comme le Canada ou les États-Unis ne se satisfont plus de leurs marchés intérieurs respectifs et cherchent à maintenir ou à développer leurs exportations.

Une grande majorité de pays s'est engagée dans cet esprit dans un vaste mouvement de négociations en vue de réduire progressivement les obstacles au commerce international à l'échelle de la planète. Le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce)

est le résultat concret de cette tendance mondiale. Il donne toutefois lieu à un processus de négociation quasi-permanent, assez lourd, où l'objectif raisonnable est au moins de progresser. On termine actuellement l'*Uruguay Round* et on sait qu'il est ardu et long de trouver des règles communes et acceptables à près de 200 pays aussi disparates que le Danemark, l'Argentine, le Bangladesh et la Somalie.

C'est pourquoi le GATT constitue une base certes utile, mais nécessairement limitée. Certains États veulent aller plus vite; c'est le cas du Canada et des États-Unis, qui ont conclu en 1987 un accord de libre-échange. Certains États veulent aller plus loin. C'est le cas des pays d'Europe occidentale qui ont voulu en 1957 créer un ensemble encore plus intégré: un marché commun qu'on appelle la Communauté économique européenne (CEE).

L'intégration économique

Peut-être est-il utile de rappeler brièvement que, outre la formule progressive du GATT, il existe principalement trois niveaux d'intégration économique:

- le libre-échange, par lequel on élimine les obstacles tarifaires ou non tarifaires au commerce des biens et des services entre deux pays; c'est le cas du libre-échange Canada-États-Unis, déjà en application, et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), dont le principe vient d'être accepté par le Canada, les États-Unis et le Mexique. Dans cette formule, chaque État conserve en principe sa liberté d'imposer des droits de douane et autres mesures pour les échanges avec les pays tiers;
- l'union douanière: les États qui décident de former une union douanière s'engagent réciproquement à éliminer les obstacles entre eux et se donnent ce qu'on appelle un tarif extérieur

Michel Sparer est secrétaire et directeur des communications à l'Office des professions du Québec. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Libre-échange et droit linguistique* (Conseil de la langue française, Québec, 1986).

commun, c'est-à-dire qu'ils ont une politique tarifaire commune vis-à-vis des pays tiers. C'est un stade d'intégration plus avancé. En effet, cela signifie que les pays s'entendent sur une stratégie commerciale commune au plan international. Lorsqu'on sait quelle importance revêtent les rapports et les tensions économiques internationaux dans la définition de la politique étrangère d'un pays, il est aisé de conclure que l'union douanière suppose ou entraîne un rapprochement sinon une convergence des politiques étrangères des pays membres;

- le marché commun, qui prévoit la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux; par exemple, les États membres de la CEE, en plus de prévoir le libre-échange ainsi qu'une union douanière, se sont engagés à une intégration encore plus poussée avec, détail significatif, un objectif politique, celui d'éliminer les tensions et les disparités économiques en vue d'assurer la paix et la prospérité dans l'Europe de l'après-guerre.

Ainsi se sont-ils donné des institutions communes: le *Conseil des communautés européennes*, organe politique suprême qui regroupe les représentants des gouvernements et qui définit les grands axes de ce qu'on appelle la «politique communautaire»; la *Commission des communautés européennes*, organe exécutif formé de commissaires (un par pays), doté d'une forte administration ainsi que de pouvoirs qui ne cessent de s'étendre et qu'il exerce par des directives dont la particularité non négligeable est qu'elles sont directement applicables dans les pays membres; une *Cour de justice des communautés européennes*, sorte de cour suprême veillant à l'application et à l'interprétation du «droit communautaire»; un *parlement européen* élu au suffrage universel, qui a notamment la mission de voter le budget de la Commission.

Au-delà des effets économiques

Le libre-échange dont il est question depuis 1985 et auquel le Mexique vient de se joindre ne vise pas une intégration si poussée (voir l'article «COUP d'œil sur les services professionnels»). Il est néanmoins utile de mentionner deux phénomènes entraînés par la libéralisation des échanges.

En premier lieu, la création conventionnelle d'une zone de libre-échange touche bien plus que les simples droits de douane. Les pays qui concluent une telle entente n'abandonnent leurs protections douanières que s'ils ont la certitude d'une concurrence loyale, équilibrée. Or, à titre d'exemple, les négociateurs de ce type d'entente soulèvent inévitablement la question des subventions gouvernementales qui, en allégeant le fardeau financier des producteurs de biens ou de services, leur permettent de demeurer artificiellement concurrentiels. Aussi le pays qui ne verse pas de telles subventions à ses producteurs exige-t-il de son partenaire qu'il renonce à aider ses entreprises. Lorsque l'on sait que ces subventions sont souvent les instruments fondamentaux d'une politique économique (gestion de l'offre des produits de base, développement sectoriel, développement régional, etc.), il est clair qu'une entente de libre-échange peut indirectement limiter la politique économique d'un pays. Ce genre de pression touche parfois jusqu'aux programmes sociaux, tel pays estimant que les avantages sociaux accordés par l'État de l'autre pays aux employés de ses entreprises (assurance-chômage, assurance-maladie notamment) sont autant de revenus indirects qui permettent de limiter le coût de la main-d'œuvre et de rendre ainsi les entreprises plus concurrentielles. D'où des pressions pour égaliser, le plus souvent à la baisse, le niveau de protection sociale. Voilà donc un autre effet indirect de ce genre d'entente, cette fois sur la marge de manœuvre des États en matière de politique sociale.

En second lieu, une entente de libre-échange, d'union douanière ou de marché commun peut avoir, par son application ou

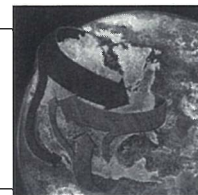
son interprétation, des effets non prévus sur des secteurs n'ayant apparemment pas de lien avec l'objet de l'entente, notamment lorsqu'il s'agit de barrières non tarifaires. Une des questions qu'a soulevée la négociation de l'accord de 1987 de ce côté-ci de la frontière était de savoir si les règles convenues permettraient de maintenir l'industrie culturelle canadienne-anglaise et si ces mêmes règles ne viendraient pas limiter indirectement la capacité du Québec de protéger la langue française; ces mesures de protection linguistique ne pourraient-elles pas être vues comme des obstacles au libre-échange des biens ou des services? L'accord a prévu finalement que les mesures législatives existantes seraient maintenues, mais que les modifications qui pourraient ultérieurement y être apportées devaient aller dans le sens de l'accord.

Le modèle européen

Sans prétendre que l'expérience européenne préfigure ce que sera l'application des divers traités qui nous touchent ou nous toucheront, il faut noter que la CEE a toujours fait prévaloir les règles du traité sur les règles, lois ou mesures non économiques incompatibles. Ainsi, l'exigence de menus en français a été jugée incompatible avec le traité CEE et annulée. La Commission des communautés estimait que cette exigence engendrait un coût économique supplémentaire à l'importation et, partant, était équivalente à une restriction quantitative contraire à la libre circulation des biens et services. De la même manière, il fut jugé que l'acheteur français de produits de laboratoire italiens ne pouvait exiger que l'étiquetage du produit comporte du français. La Commission avait alors indiqué que les utilisateurs français de ces produits italiens étaient, de par leur formation, censés connaître l'anglais, ce qui rendait l'exigence du français excessive. Dans le domaine des professions, la Cour de justice des communautés européennes décidait en 1983 que la règle française interdisant aux avocats d'avoir plus d'un cabinet était invalide car elle nuisait à la libre circulation des professionnels européens empêchant notamment un avocat allemand d'ouvrir un cabinet à Paris tout en conservant son cabinet de Düsseldorf.

Encore une fois, des cas de ce genre ne se produiront pas dans le cadre de l'ALENA. Toutefois, le libre-échange est un premier stade d'intégration économique. On peut deviner que cette dynamique d'intégration est non seulement irréversible, mais qu'elle pourrait conduire à d'autres stades d'intégration. À titre d'exemple, peut-on penser que le marché que constitue l'Amérique du Nord ne poussera pas les pays tiers à profiter des disparités du tarif extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique pour accéder au marché par le seuil le plus bas? Cela ne manquerait pas de créer des effets de transit des biens importés qui, malgré les règles d'origine, aboutiraient un jour ou l'autre à celui des trois marchés qui leur est le plus fermé. Ne doit-on pas s'attendre alors à ce que ces effets de transit ne poussent à leur tour les États de l'ALENA à harmoniser les droits de douane qu'ils imposent aux pays tiers, créant ainsi une union douanière dont on a vu qu'il s'agit d'une forme plus avancée et plus contraignante d'intégration économique? D'où l'intérêt d'évoquer les effets de système que connaît l'Europe communautaire, où l'on voit que la forte priorité économique sur laquelle repose la CEE prime sur des priorités d'ordre social ou autre. •

Coup d'œil sur les services professionnels



Qui pense libre-échange pense circulation des marchandises. Mais qu'en est-il de la circulation des services? Certaines règles sont prévues, mais la vigilance est de rigueur.

par Denis Carrier

LA CONCLUSION récente de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) devrait marquer de façon significative l'évolution des échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. L'Accord fait couler beaucoup d'encre, mais on porte peu attention au régime qu'il établit en matière de services professionnels. On y retrouve pourtant des initiatives importantes et assez originales, qui trouvent leur source notamment dans l'Accord de libre-échange canado-américain de 1989, et qui visent à concilier les impératifs d'ouverture des marchés et de mobilité avec la nécessité de garantir au public des services professionnels compétents. L'Office des professions du Québec s'est particulièrement intéressé à cette dimension des choses, qui relève de sa mission fondamentale, d'autant plus que les résultats atteints par les négociateurs méritent considération. Le défi était de taille: parvenir à des règles acceptables à trois fédérations au sein desquelles la responsabilité du contrôle des professions se trouve largement décentralisée. Voici les principaux fruits de cette conciliation.

« ... on n'exigera pas du fournisseur de services qu'il soit domicilié sur le territoire où il veut exercer. »

Une véritable liberté de circulation

L'ALENA entend proscrire le plus possible le favoritisme à l'égard des fournisseurs de services ressortissants d'un pays en particulier. Pour atteindre cet objectif, les négociateurs ont retenu des moyens assez bien connus: l'octroi du traitement national et la clause de la nation la plus favorisée. Ces moyens sont notamment à la base des règles du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) pour ce qui est du commerce des biens. Ils signifient sommairement qu'un traducteur québécois habitant au Mexique, par exemple, sera traité comme s'il était mexicain et qu'il pourra bénéficier d'un traitement meilleur que s'il était français ou espagnol. La troisième règle est plus originale et aura peut-être un plus grand impact: on n'exigera pas du fournisseur de services qu'il soit domicilié sur le territoire où il veut exercer. En d'autres termes, un interprète américain n'aurait pas à s'établir à Montréal pour y offrir ses services. Il demeure possible de déroger à ces principes, à condition de respecter une procédure déterminée.

Sous l'angle de la protection du public et du contrôle de la pratique professionnelle, pareille libéralisation peut évidemment soulever certaines difficultés. La consultation entreprise en collaboration avec le ministère des Affaires internationales au printemps dernier auprès des corporations professionnelles québécoises l'a bien confirmé: il ne faut pas que le fournisseur de services échappe à tout contrôle. Cet impératif conduit à examiner les

dérogations ou exclusions prévues par l'Accord, qui témoignent d'ailleurs d'une approche prudente, progressive et assez souple, visant une adaptation aux conditions propres à chaque profession.

Réglementer les professions

Ainsi, afin de bien camper l'objectif au départ, toutes les catégories de services sont soumises à l'ALENA. Cependant, les parties à l'Accord disposent d'un délai de deux ans pour établir une liste des lois ou des mesures qu'elles entendent maintenir ou adapter au besoin, même s'il s'agit de dérogations aux principes énoncés précédemment. De plus, l'Accord précise que le contrôle de la compétence des professionnels au moyen de permis d'exercice ou d'autorisations de porter un titre professionnel demeure, pourvu qu'il porte vraiment sur la compétence et la qualité du service. Un

peu à l'instar de l'Accord de libre-échange canado-américain de 1989, en ce qui concerne notamment les architectes, les parties comptent sur des mécanismes adéquats de concertation entre les

autorités responsables pour parvenir à des conditions acceptables de reconnaissance mutuelle des permis et titres professionnels. En ce sens, des efforts particuliers sont prévus en ce qui regarde les conseillers en droit étranger et la pratique temporaire du génie. Par ailleurs, un délai de deux ans est fixé pour faire disparaître les exigences relatives à la citoyenneté ou à la résidence permanente. À défaut, les autres parties pourront rétablir ou maintenir pareilles restrictions. Enfin, diverses exclusions assez significatives en matière professionnelle sont stipulées, notamment la non-application de l'ALENA aux services sociaux sous la responsabilité des gouvernements. On pense, par exemple, à la préservation des mesures d'application générale protégeant le consommateur.

Soyons vigilants

Il s'agit donc moins d'un changement radical que de l'instauration d'un processus visant la libéralisation dans des conditions propres à sauvegarder la fonction essentielle de la réglementation des professions: la protection du public. La vigilance demeure bien sûr de mise. Tout d'abord dans la vérification des textes de l'Accord ainsi que de ceux qui assureront son application au Québec; cette opération intéressera sans doute les professionnels de la traduction. Elle s'imposera aussi lorsqu'il s'agira de décider des lois et des mesures à sauvegarder en tenant compte du délai de deux ans prévu à l'Accord. La contribution des corporations professionnelles s'avérera alors essentielle. Mais il faudra garder à l'esprit par ailleurs que les règles actuellement en vigueur au Québec prévoient déjà largement la transparence et l'ouverture recherchées. Enfin, il va sans dire que la collaboration de l'Office des professions du Québec est pleinement assurée. •



Borders and Babel: Translation in the Age of Free Trade

In a world where borders are no longer an obstacle to communication, language professionals are a force to be reckoned with.

by Jonathan R. Slater

FOR DECADES, language professionals have been silently aware of their role as the linchpin in international communication—silently, because this cognizance has been almost solely experienced by translators and interpreters themselves. If it were not for the accessibility of great literature through translation and for televised images of interpreters along on diplomatic missions, the presence of language experts in society would go unnoticed.

Yet in North America, business, government and international organizations employ thousands of language specialists. Nevertheless, the translation and interpretation community has been an unremarkable segment of the continent's economy. But that is changing: the language industry is experiencing a rapid evolution due mainly to the advent of free trade.

Translation as a Service

Traditionally, translation and interpretation have been viewed merely as services, business tools provided by a cottage industry, exemplified by the mainstays of the translation industry: the freelance and the "mom-and-pop" translation shop. This industry has been rather well equipped to respond to the demands of clients who need translations and on-site interpreting occasionally, but urgently.

Demand is generally user-driven and therefore may sometimes lag because of ill-dennd business cycles. But customers always seem to need translators and interpreters. Linguists can count on repeat assignments so long as they adhere to deadlines and meet basic standards of quality. New business may be harder to come by, however, since an inadequate cash flow and a saturated schedule keep many free-lancers and translation offices from aggressively marketing their capabilities.

On a second level are the translation agencies, which for obvious reasons conduct more and better marketing than do free-lancers and language bureaux. In recent years, agency operations

have gained a certain ascendancy in the realm of translation and interpreting, transforming what was once only considered a service into a product.

Indeed, agencies have been successful at "commoditizing" language expertise. Certain ones no longer even speak about translation offices, but of "production centres," as if translations were automobiles rolling off an assembly line. With emphasis on rates, variety of languages and subjects, and on the different ways language services can be packaged, agencies now sell translation and

interpretation much like other commodities.

The Growth of the Language Industry

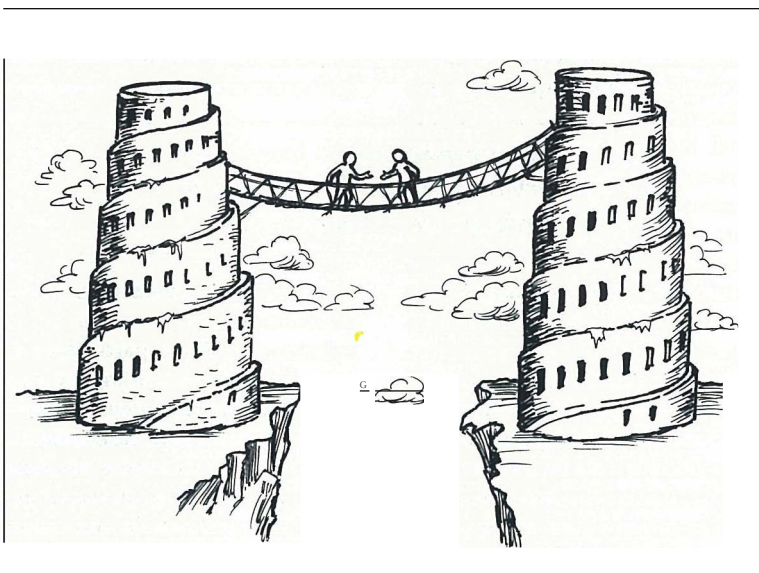
The quantum leap, though, comes at yet another level: translation as a utility. With a commodity, both seller and buyer dance back and forth in a shifting equilibrium between supply and demand. Translation agency deliverables are therefore still partly user-driven, and the growth of a language enterprise limited by that fundamental constraint.

But once language services are made as indispensable as electric lighting, telephones,

fax machines and computers, they become a utility. Because millions of customers cannot do without utilities, companies which deal in such products and services tend by nature to be immense. All one need do is look at the major suppliers of computers, televisions and electricity to grasp the mammoth proportions to which certain businesses can grow. So it is not surprising that the metamorphosis of the language industry is coming at the hands of the largest provider of utilities... the global telecommunications companies.

After all, telephone companies have been in the business of moving electrons around the globe for a very long while. They were among the first businesses to fully comprehend that electrons and information are the same thing. To them translation is just another information function and therefore deserving of no different treatment than a Sunday afternoon long-distance call to grandma.

By attaching professional linguists to the information-exchange process—which is by and large now an electronic process—tele-



Jonathan R. Slater is a specialist in business development at the Institute for International Business Education, Research and Training (IBERT) at the State University of New York (SUNY) at Plattsburgh.

communications providers are changing the way businesses think about translation and interpretation: from instantaneous telephonic interpretation to translation via electronic mail.

Liberalizing the Information Flow

And this has everything to do with free trade. The Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA), for instance, was instituted in 1989 primarily to make border crossing obstacle-free for service businesses whose products travel over telephone wires or in microwave beams shot up at satellites then back down to earth again. Most manufactured goods were already transiting the Canada-U.S. border duty-free at the FTA's inception. Information-sensitive companies like big U.S. financial institutions and long-distance carriers wanted their electronic signals to roll over the border as unimpeded as truckloads of stone-washed blue jeans.

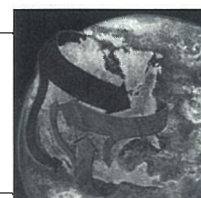
50 While the emphasis of a trilateral agreement between Mexico, Canada and the U.S. has appeared to be on goods, the North

American Free Trade Agreement (NAFTA) will eventually eliminate virtually every barrier to information flow across the continent.

Once the borders come down, what is left is Babel. Distance and the curvature of the earth no longer stand in the way of communication. They are easily overcome and profitably managed. But linguistic and cultural differences between countries are not about to disappear, so they too have to be managed.

Free trade is as much a technological evolution as it is an economic revolution. It could not have happened without freer movement of information-sweeping up in its wake anything that could be classified as an information process (and translation and interpretation have always been information processes). Thus it is not surprising to see the forces responsible for steering information such as telephone calls and banking transactions propelling the language industry into the twenty-first century. •

Perceptions d'ici et d'ailleurs



À l'occasion du troisième congrès du Centre régional nord-américain de la FIT, Circuit a discuté avec des traducteurs de divers pays des conséquences probables du libre-échange nord-américain.

par Moïse Lévy

COMME la profession sera assurément touchée par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), il nous a semblé intéressant, à l'occasion du troisième congrès du Centre régional nord-américain (CRNA), de procéder à un mini-sondage officieux parmi les participants des trois pays concernés, et aussi parmi les observateurs d'autres pays venus assister au congrès.

Les questions portaient sur les principales préoccupations des traducteurs, qu'ils travaillent dans le secteur public ou privé, ou qu'ils soient indépendants, ainsi que sur le statut juridique des traducteurs, la formation, les banques de terminologie, les nouvelles technologies, les tarifs et les répercussions du libre-échange.

Point de vue mexicain

Nous avons rencontré trois congressistes de Mexico : Georgette Weller, directrice générale du *Centro de estudios superiores de lingüística aplicada* (CESLA), ainsi que Silvia Pratt et Ana Patricia Garcia Medina, respectivement directrice adjointe et membre de l'*Instituto superior de intérpretes y traductores*. Elles nous ont appris qu'au Mexique un grand nombre d'écoles dispensent des cours en traduction et préparent les traducteurs aux examens du baccalauréat, notamment le CESLA, l'*Instituto superior de intérpretes y traductores*, le *Colegio de México* et la *Universidad Intercontinental*. Certaines universités d'État dispensent également des cours de traduction, notamment à Puebla, Querétaro, Guadalajara et Monterrey.

Moïse Lévy est chef de la section informatique du Bureau de la traduction du Secrétariat d'État, à Montréal.

La technologie joue un grand rôle au Mexique. Les cabinets de traduction et les organisations internationales sont très bien équipés. Près d'un tiers des traducteurs utilisent des micro-ordinateurs. L'utilisation des modems est plutôt restreinte, mais depuis un an les télécopieurs ont fait leur apparition. Cependant, et d'une manière générale, les tarifs demeurent très bas par rapport aux États-Unis et au Canada. Le libre-échange en Amérique du Nord aura de nombreuses incidences au Mexique. On prévoit une augmentation de la demande et une multiplication d'événements internationaux exigeant la présence d'interprètes de conférence.

Les banques de terminologie pourraient se révéler fort utiles pour les pays d'Amérique latine, mais cela exigerait des ressources et une organisation qui font défaut pour le moment. Il faudra aussi penser à la multiplication des terminologies pour tenir

Hugues Langlais, B.Tr.; LL. B.

AVOCAT

Brochu, Gutkin, Ste-Marie & Langlais

place du Collège
1079, chemin de Chambly, bureau 207
Longueuil (Québec) J4H 3M7

Tél. : (514) 466-9249
Tél. : (514) 651-5512
Télécopieur: (514) 651-0894

compte des nombreux contenus sémantiques d'un même terme selon les pays. Un centre régional de la FIT pour l'Amérique latine, au sein duquel le Mexique jouerait un rôle de pivot par son appartenance simultanée au CRNA, permettrait d'envisager ce genre d'entreprise et de faire avancer la profession.

Du côté de l'Argentine

Nous avons également rencontré trois congressistes argentines : Lidia Espinosa, présidente du *Colegio de traductores públicos de Buenos Aires*, ainsi que Sandra Analia Paulini et Alessandra Fernandez Russo, toutes deux traductrices agréées (*traductores publicas*). Elles se sont montrées vivement intéressées par l'idée d'un centre régional de la FIT pour l'Amérique latine; elles ont cependant évoqué les questions de ressources et d'organisation. La banque de terminologie leur semble une excellente idée, à condition que l'on tienne compte des problèmes de sémantique qui se posent dans les pays hispanophones. En Argentine, de nombreuses écoles et universités dispensent des cours de traduction et préparent les candidats aux examens de baccalauréat. La profession est cependant très divisée. Outre les traducteurs agréés, il existe une association d'interprètes de conférence et une association de traducteurs littéraires, mais ils sont pour la plupart très mal rémunérés. En Argentine, seuls les *traductores publicos* sont assermentés auprès des tribunaux. Le libre-échange nord-américain ne risque pas d'avoir un gros impact en Argentine ou dans le reste de l'Amérique latine.

Visions d'ailleurs

Quant à Florence Herbulot, vice-présidente du conseil de la FIT et directrice adjointe de l'École supérieure d'interprètes et de

traducteurs (ESIT), à Paris, elle se dit sceptique face à l'idée d'un centre régional pour l'Amérique latine. Elle y verrait une utilité si ce centre était un axe de centralisation, jouant le rôle d'organisation vouée à la collecte de données. Autrement, il risque de devenir une organisation intermédiaire sur le plan de la communication et de l'information. La FIT préfère traiter directement avec les organisations nationales.

À son avis, la banque de terminologie dans les pays hispanophones présenterait de nombreux problèmes, notamment en raison de la variation sémantique des termes. D'ailleurs, elle y voit un faux problème car, selon elle, la terminologie n'est jamais stable, comme cela est le cas dans les pays de la francophonie. Par conséquent, ce ne sont pas les termes qui comptent le plus mais le contexte et la formation des traducteurs. Il faut savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Une observatrice de l'Extrême-Orient, Mitori Kawamura, directrice de la *Japan Translation Federation*, nous révélait que sa fédération, qui compte au-delà de 300 membres particuliers et entreprises, offre aux traducteurs la possibilité de se présenter à ses examens d'agrément par voie de télécommunication. Est-ce surprenant dans un pays où 90 % des traducteurs sont équipés de micro-ordinateurs? Le congrès de Montréal va lui servir d'expérience pour l'organisation de futurs congrès de traduction au Japon. Le libre-échange nord-américain n'aura que des répercussions minimales dans son pays.

Au nord du Mexique

Au hasard des rencontres, entre les ateliers et les séances plénières, plusieurs congressistes américains et canadiens ont eu l'occasion d'exprimer leur point de vue. Les représentants de quatre grands cabinets de traduction, deux situés à Ottawa et deux à Montréal, se sont dits à la fois intéressés et préoccupés par l'avènement du libre-échange nord-américain. Ils comptent sur une réorganisation en profondeur de leurs entreprises et sur les innovations technologiques pour demeurer concurrentiels sur un marché élargi. Tout en accordant une attention particulière à la compétitivité de leurs services, ils sont prêts à envisager des partenariats avec des entreprises américaines ou mexicaines. Ils se disent prêts à relever le défi et à évoluer rapidement face à la nouvelle situation.

Cinq représentants de cabinets de traduction et de grandes entreprises américaines se sont dits, quant à eux, impatients de voir le libre-échange instauré en Amérique du Nord. Ils sont prêts à concurrencer les entreprises des deux autres pays et à envisager de sérieux partenariats avec ces dernières.

L'avènement d'un traité de libre-échange en Amérique du Nord crée donc des remous dans le domaine de la traduction. Rien n'est figé ni acquis. Les traducteurs, comme les entreprises de traduction, devront prendre le train en marche. •

▼ traduction • correction • mise au point
de textes médicaux et paramédicaux

SONANCES

Jacques Boulay, M.D., F.R.C.P. (C)
membre d'honneur
de la Société des traducteurs du Québec

857, rue du Chanoine-Martin
Sainte-Foy
QUÉBEC G1V 3P6

Téléphone et télécopieur: (418) 657-7955

Traduction
Josée Ouellet Simard, MBA

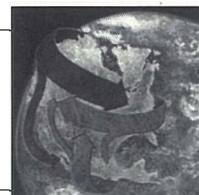
Membre agréée de la CPTIAQ

458, rue de Guyenne
Laval (Québec)
Tél. : (514) 663-8448

Finance, comptabilité, gestion, vérification, fiscalité, immobilier

Traitement de texte, éditique
Impression laser . postscript ,
Rédaction, révision

Et pour l'espagnol : pertes ou profits?



«La sangre de mi espíritu es mi lengua»
Miguel de Unamuno

par Ise Adriana Luraschi*

QUE LE Canada et les États-Unis voient maintenant d'un œil favorable les pays d'Amérique latine n'a pas de quoi nous surprendre : la renégociation des dettes nationales dantesques permet, d'une part, de rétablir la confiance en ceux qui affirment que le progrès va de pair avec la pleine satisfaction des besoins matériels et fait réapparaître, d'autre part, les symptômes annonciateurs d'une remise à flot de l'économie des pays endettés (bien qu'on ne sache pas trop bien de quelle manière cette remise à flot affectera les populations les plus démunies). En effet, le PIE moyen a augmenté de 2,7% en 1991, ce qui laisse augurer que la fragilité perpétuelle caractéristique des pays de la région est en train de céder le pas, poussée par l'optimisme des années 90 qui fera rapidement sombrer dans l'oubli les funestes conséquences de la sinistre décennie précédente.

Cette «stabilisation», qui paradoxalement se fait pendant la pire récession mondiale que nous ayons connue depuis 1945, s'alimente des trois commandements incontournables du nouvel ordre économique : la libéralisation des marchés, l'ouverture aux capitaux étrangers et l'intégration régionale. Malgré des asymétries économiques et culturelles, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) signifierait un avenir radieux pour 360 millions de personnes aux racines, patrimoines, credos et richesses diverses (6 milliards de dollars US), avenir se concrétisant par une superstructure de dépendance économique et sociale entre les pays participants (*inter equos*). Mais l'interdépendance a ses inconvénients. Par exemple, le risque de se transformer en interférences de tous genres (*inter equos et muios*). En effet, d'un point de vue dialectique, l'ALENA peut être l'instrument le plus efficace pour perpétuer la dépendance et non pas être le seul, comme certains l'affirment, qui permettrait de l'éliminer.

Perspectives d'avenir: le *statu quo*?

L'ALENA fera certainement des heureux et des moins heureux. Parmi les personnes touchées se retrouveront les traducteurs dont la langue de travail est l'espagnol. Nous ne croyons pas que l'Accord modifiera pour l'instant certaines caractéristiques communes à notre profession. Sans doute, la plupart de nos collègues continueront de travailler de manière autonome - et peu nombreux seront ceux qui réussiront à obtenir un emploi permanent dans des entreprises ou dans des organismes nationaux ou internationaux. Les universités persisteront dans leur refus d'offrir une formation spécifique à leurs étudiants et nous tâcherons une fois de plus de pallier cette carence endémique avec la même compétence que les artisans d'avant la révolution industrielle. La plupart des traducteurs travailleront dans des conditions professionnelles déficientes (par exemple, les collègues mexicains continueront de recevoir une rémunération trop faible pour leur permettre l'accès



Ise Adriana Luraschi

aux nouveaux outils technologiques, tandis que les Canadiens et les Américains ne pourront remplacer à coup de technologie et d'argent la richesse du contexte culturel hispanique).

Nos perspectives d'avenir ne changeront pas beaucoup non plus. Pendant un certain temps, presque tous les traducteurs du sous-continent continueront de croire - comme ils le crurent lorsque le Canada adhéra à l'Organisation des États américains (OEA) - que, grâce à l'ALENA, la demande sera plus forte que l'offre; que l'exercice de la profession, jusqu'à présent reconnue de façon si précaire, endiguera la prolifération de traducteurs improvisés; que la compétence finira bien par avoir une incidence décisive sur la productivité, les coûts, l'adaptabilité et la qualité. Il est fort probable que l'«intégration» nous oblige à ouvrir les yeux sur d'autres facteurs moins dépendants des éléments mesurables, tels que les coûts et la charge de travail, et plus tributaires de la perception qu'une société a d'elle-même et des autres (ce qu'en d'autres mots nous appellerions «les préjugés»).

Normaliser la langue technique

Dans tout ce grand remous créé par l'ALENA, on fait peu de cas d'un problème sérieux et auquel nous faisons face tous les jours: le niveau strictement linguistique sur lequel se fonde notre profession. L'Accord peut être une menace réelle ou une vraie solution à la complexité de la réalité linguistique des pays hispanophones. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de meilleure occasion de concrétiser une de nos plus grandes aspirations à l'ère de la mondialisation: la normalisation de l'espagnol technique. Un programme de systématisation linguistique est aussi important sinon plus que la normalisation des pratiques et des méthodes de travail et de production. Dans cette perspective, nos préoccupations ne peuvent se restreindre à des questions de déontologie, de rémunération ou de formation. Pour que nous puissions vivre de la traduction et faire en sorte que notre profession soit respectée, il faut compter sur de bons traducteurs, mais aussi sur une langue actualisée, normalisée et efficace.

Un espagnol normalisé (non à la manière de l'Académie, bien sûr) peut s'obtenir à condition que prévale le critère indiscutable et

Ise Adriana Luraschi est propriétaire du cabinet de traduction Amérique Latine, spécialisé en traduction et en interprétation espagnoles.

* L'auteure remercie Nadine Bucia, Christine Massieu et Elsa Abelleira pour leur appréciable coU.bor.rion.

irrévocable de la préservation de la langue, élément essentiel de l'expression d'une culture. Si l'université, lieu où l'on acquiert traditionnellement la notion de fierté linguistique, nous fait également faux bond, il faudra que nous l'intégrions aux programmes de formation pratique et aux projets de terminologie (c'est le rêve que caressent tous les pays hispanophones).

La défense et la préservation de la langue espagnole ne pourront se réaliser qu'à condition que nous soyons conscients de ce que sa perte signifierait. La perdre ne veut pas dire «adopter l'anglais comme *lingua commoda*» (*franca*, elle l'est déjà), mais l'étourdir avec ces borborygmes techniques et bâtarde qui freinent son authentique vitalité (*butear* = *to boot*; *deletear* = *to delete*). Le travail de normalisation supposera que l'on sache distinguer l'écart ténu entre la bâtarde et l'usage linguistique, que l'on sache assumer avec une ferveur professionnelle et un sentiment d'urgence la responsabilité qui, auparavant, incombait au rythme lent des décennies. Si l'ALENA peut satisfaire nos besoins matériels et, en outre, nous servir à jeter les fondements d'un espagnol nor-

malisé et actualisé, non seulement nous sortirons de l'obscurantisme, mais nous préserverons de ce danger plusieurs générations de collègues.

Il va sans dire que le multilinguisme devra être le moteur de nos réussites. Mais comme ceux qui rêvent d'une Amérique du Nord intégrée, il en est d'autres qui craignent que le pouvoir écrasant de la bureaucratie techniciste et le mercantilisme sonnent le glas des souverainetés politiques et culturelles. S'il est vrai que l'inexorabilité du phénomène est perçue mondialement², il est impératif de le combattre avec des projets dynamiques, jamais réducteurs. Une possibilité, modeste malgré sa valeur, est la normalisation de notre langue technique, un moyen de la protéger contre l'absolutisme linguistique des superpuissances. •

1. Ces chiffres, qui incluent les Caraïbes, indiquent une tendance diamétralement opposée à la croissance négative de -0,8 % en 1990.

2. À cause de la progression anonyme et myope de la civilisation techno-industrielle, de l'érosion de la paysannerie, de la pollution de la planète et des reculs de la démocratie, entre autres.



Élargir son champ d'action

Maintenant que l'Accord de libre-échange nord-américain est chose conclue, il faut une infrastructure pour l'accueillir. Le Bureau de la traduction s'y prépare depuis quelque temps déjà.

par Bruno Lobrichon

DANS la mosaïque linguistique du continent américain, trois langues, l'espagnol, l'anglais et le français, sont depuis quelques années constamment associées aux échanges commerciaux et aux activités internationales. Elles reflètent des diversités culturelles, sociales et politiques extrêmement complexes. Au Bureau de la traduction, la Section des langues romanes et diverses de la Direction de la traduction multilingue doit en tenir compte pour faire de la recherche terminologique et offrir, parmi la gamme très étendue de ses langues de travail (près de cinquante), des services de traduction dans ces trois langues.

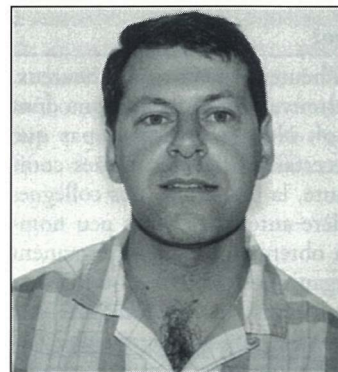
L'espagnol parlé dans les pays d'Amérique latine comporte des variantes de vocabulaire par rapport à celui utilisé en Espagne, en raison d'emprunts aux langues autochtones ou à d'autres langues européennes. Venant d'horizons différents, les traducteurs hispanisants de la Direction de la traduction multilingue reflètent la diversité de cette langue. Leur polyvalence assure une marge de manœuvre considérable qui permet d'offrir aux ministères-clients diverses combinaisons linguistiques à partir de ces variantes vers l'anglais ou le français ou, inversement, à partir d'une de ces deux langues.

Traducteurs et interprètes: une collaboration étroite

La Direction travaille, entre autres, avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), organisme spécialisé de l'Organisation des États américains (OEA) basé à San José, au Costa Rica. Chaque année, une équipe va épauler l'IICA lors des conférences interaméricaines sur l'agriculture.

Bruno Lobrichon est coordonnateur, Langues romanes à la Direction de la traduction multilingue du Secrétariat d'État. Il est aussi membre du comité de lecture de l'*Aetlaliit! terminologique*.

Ces missions sont l'occasion de rencontrer des traducteurs du continent tout entier et de suivre ainsi l'évolution politique, culturelle et linguistique des pays des trois Amériques. L'IICA étant très soucieux de l'équivalence linguistique de ses documents, une comparaison systématique des quatre versions d'un même document est effectuée : une coopération étroite entre tous est donc indispensable, quelles que soient les combinaisons linguistiques. Il arrive que, après cette comparaison, certains passages de la version originale doivent être refondus pour la rendre plus claire ou pour éviter toute ambiguïté.



Bruno Lobrichon

La coopération des interprètes est aussi nécessaire. Au cours de leurs interventions, ils n'hésitent pas à créer, s'il le faut, la terminologie correspondant à certains termes employés par les participants à ces réunions, et leurs trouvailles sont ensuite mises à profit par les traducteurs. Les interprètes se précipitent aussi parfois dans la ruée traductrice, à la faveur d'un ajournement de séance ou entre deux tours de cabine, pour faire

part de leurs trouvailles, pour demander de l'aide ou pour expliquer les tenants et les aboutissants de telle décision prise par l'assemblée.

Ces irruptions provoquent des remue-ménages dont l'issue ne peut être que la découverte de l'expression recherchée. Certes, il faut, lors de ces recherches en commun, trancher rapidement, et

les décisions sont difficiles car, le plus souvent, les traducteurs et interprètes n'ont accès à aucune banque de données, ont peu d'ouvrages de référence et une documentation plutôt mince, et n'ont ni terminologie ni linguiste pour les assister.

L'importance de la terminologie

Par ailleurs, la Section poursuit la préparation de plusieurs glossaires de travail espagnol-anglais et espagnol-français portant sur des domaines divers, notamment les douanes et les procédures d'importation mexicaines, les fibres textiles, l'hygiène vétérinaire, l'environnement (glossaire trilingue), les pêches, les pesticides, l'agriculture, l'éducation et la classification des professions. Ces glossaires sont aussi diffusés à l'extérieur du Bureau de la traduction.

Mais le cheval de bataille est, de loin, une liste générale de sigles en espagnol, avec traductions anglaises et abréviations ou acronymes équivalents, s'il en existe. Malgré son envergure, car elle remplit plus de 200 pages de texte condensé, la liste n'est pas exhaustive, tant s'en faut, et elle doit être constamment actualisée.

Une tâche essentielle: la recherche

S'ils manquent de glossaires spécialisés, les traducteurs multilingues se transforment plus souvent qu'autrement en fins limiers pour débusquer l'information recherchée, et ils doivent faire preuve d'une grande ténacité: la recherche peut être laborieuse et emprunter de nombreux détours. Ces traducteurs utilisent souvent le passage par une troisième langue pour trouver, dans la langue d'arrivée, l'équivalent d'un terme rencontré dans la langue de départ. Les différents glossaires bilingues et la banque de données Termium sont alors bien pratiques. De même, la lecture d'articles d'encyclopédies leur est d'un précieux secours.

De plus, par le biais d'un formulaire joint à toutes les traductions de textes scientifiques, les clients sont mis à contribution pour puiser dans leur fonds de connaissances spécialisées et proposer commentaires et suggestions. Dans les domaines de pointe, comme la biotechnologie, le relais avec des chercheurs des universités et centres de recherche s'avère indispensable.

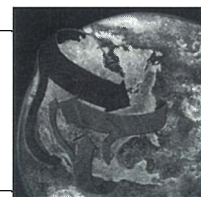
Des conventions ont été appliquées pour uniformiser la traduction de titres. L'appellation des ministères mexicains, calquée sur le modèle américain, en est un exemple. Ainsi, les *Secretariats* du Mexique, dont le responsable est un ministre, se rendent par *Departments* et par *Ministères* plutôt que par *Secretariats* et *Secrétariats*; *Viceministro* se rend par *Sous-ministre* (le Secrétaire général de ministère, en France) et *Deputy Minister* ou par *Secrétaire d'État* et *Vice-Minister*, selon qu'il s'agit d'un haut fonctionnaire ou d'un agent supérieur du pouvoir exécutif.

La terminologie trilingue : la voie de l'avenir

Mais ces réalisations paraissent déjà dépassées. Nous prévoyons des lendemains qui chantent, en espagnol, et une demande de traduction latine qui augmentera avec la libéralisation des échanges sur le continent américain.

Et, pour y faire face, il reste encore beaucoup à accomplir en matière de terminologie trilingue. On envisage sérieusement la publication d'un glossaire trilingue du libre-échange qui sera le fruit d'une collaboration étroite entre la Direction de la traduction multilingue et la Direction de la terminologie et des services linguistiques. Cette dernière a déjà annoncé son intention de donner une nouvelle ampleur à sa composante multilingue pour faire de Termium une véritable banque de données multilingues, où l'espagnol aura une place de choix. •

Découvrir un monde



Que font les traducteurs des autres pays? Comment sont-ils organisés? En deux ans de présidence de la FIT, Jean-François Joly a pu les rencontrer et constater nos différences et nos points communs. 1/ a bien voulu nous faire part de ses obseNations et de ses réflexions sur le sujet.

par Betty Cohen

C. *Vous le dites vous-même, la Fédération internationale des traducteurs (FIT) est un lieu privilégié pour observer la communauté mondiale des traducteurs. Or, leur situation change selon les pays et les systèmes politiques. On assiste actuellement à l'avènement de la démocratie dans de nombreux pays et en même temps à des alliances économiques sans précédent. Pensez-vous que cela va amener une plus grande liberté, plus de contraintes, une plus grande demande?*

JFJ. Il y a d'abord une grande différence entre les continents, entre les pays pauvres et les pays riches. On trouve le même fossé dans notre domaine que dans les autres. Et la pauvreté, dans les pays africains, par exemple, nuit à toute forme d'organisation sociale; à plus forte raison pour la traduction. Quant aux contraintes politiques, j'en ai eu des exemples dans l'ancien empire

soviétique: en traduction littéraire, il était d'usage de passer par le russe pour aller d'une langue à l'autre. Tout tournait autour de cette langue pivot; on avait donc l'impression que tout se faisait en russe. C'est un modèle que nous risquons de reproduire dans les pays occidentaux si, du fait des alliances économiques, tout le monde se met à passer par l'anglais pour aller d'une langue à l'autre.

C. *Ces contraintes ont-elles disparu en URSS? Y a-t-il un plus grand libéralisme maintenant en ce qui concerne la traduction?*

JFJ. Je ne peux parler que de la traduction littéraire parce que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer beaucoup de traducteurs techniques. Je crois qu'il y aura d'abord une baisse considérable du nombre de traductions littéraires parce que c'était une activité subventionnée et protégée, comme la plupart des activités culturelles. C'est là une différence fondamentale par rapport aux pays occi-

dentaux. On s'en rend compte particulièrement par le volume de poésie qui se lit: se traduit dans ces pays. La poésie ne tient pas une place aussi grande chez nous.

E. *Vous avez participé récemment à une table ronde organisée par la FIT à Buenos Aires. L'Argentine a dû vous donner un avant-goût de ce qui se fait en traduction dans l'ensemble de l'Amérique latine et au Mexique.*

[F]. Oui. Notamment, j'ai constaté, en Argentine, que la traduction à vue pouvait être un produit commercial. Par exemple, une personne qui achète un appareil dont la notice est en anglais (il n'existe pas vraiment de loi pour protéger l'espagnol) peut faire appel à un traducteur qui va lire la notice et lui expliquer le fonctionnement de l'appareil. Et si la personne ne comprend pas, elle peut toujours poser une question. Ça coûte moins cher que de la traduction écrite. C'est une adaptation à une économie moins fortunée que la nôtre.

E. *Nous parlions de l'Afrique tout à l'heure. Tous les pays d'Afrique n'ont pas d'association organisée et ne sont pas représentés à la FIT...*

[F]. Non, il s'en faut de beaucoup. En fait, quelques pays sont présents, la Tanzanie entre autres. Ces pays ont beaucoup de problèmes, de chemin à faire, de choses à régler, et puis un manque chronique de devises fortes. Ils sont donc plus en position de recevoir que de participer vraiment aux travaux de la FIT.

E. *Lorsqu'on participe aux congrès dans divers pays, on constate que les traducteurs, interprètes et terminologues ont une préoccupation commune, celle de la reconnaissance de leur profession. Mais n'y a-t-il pas certains pays où ils sont plus reconnus que dans d'autres, notamment lorsqu'on a besoin de traducteurs jurés ou dans des situations similaires?*

[F]. Disons que le besoin d'être reconnus est le mal du siècle pour les traducteurs. Il y a certainement une distance entre l'image

des traducteurs et leur valeur. Cette image n'est pas du tout à la hauteur de la valeur de leur contribution à la société, de la difficulté du travail et de la formation que cela nécessite. Certains pays ont beaucoup progressé et parmi eux le Canada, où les professionnels de trois provinces ont obtenu une reconnaissance juridique ces dernières années. D'autres pays sont assez avancés, notamment les pays du nord de l'Europe où les traducteurs sont agréés par des ministères, le ministère des Exportations par exemple. Dans d'autres pays, il y a des traducteurs et interprètes jurés, donc reconnus par les tribunaux. La procédure d'accréditation de ces professionnels est très bonne dans certains cas; elle est douteuse dans d'autres.

Par exemple, la reconnaissance du titre de traducteur que les Québécois viennent d'obtenir, les Argentins l'ont depuis long-

La communauté mondiale des traducteurs

Extraits de l'allocution de clôture du troisième congrès du Centre régional nord-américain de la Fédération internationale des traducteurs.

par **Jean-François Joly**, président de la FIT

LA PRÉSIDENTE de la FIT est un lieu privilégié pour observer. On peut plutôt sentir ce qu'est la communauté mondiale des traducteurs et ce qu'elle pourrait être.

Ce que nous avons en commun

Ce qui semble étrange, lorsque l'on participe à des activités de la FIT dans le monde, c'est que l'on n'est jamais vraiment **dépaysé**. Partout, les traducteurs ont une tournure d'esprit semblable. Ils ont bien sûr un intérêt profond pour ce qui touche aux langues et aux cultures des peuples qui les parlent. Si tous ne font pas de la socio-linguistique sans le savoir (ou en le sachant), tous s'intéressent aux groupes entre lesquels ils font le pont ainsi qu'aux faits de langue, aux étymologies et aux multiples petits exploits linguistiques quotidiens qui permettent aux traducteurs, interprètes et terminologues de déjouer les pièges de la **peu** près et de jouer leur rôle dans la communication de l'information et de la pensée.

On retrouve également chez la plupart des traducteurs une humilité qui va parfois jusqu'au complexe. Nous avons **à** un haut niveau le sentiment de l'imperfection de notre art et de nos ressources individuelles.

Un troisième trait de notre caractère collectif, et peut-être le corollaire de cette timidité relative face **à** l'extérieur, c'est la combativité dont nous faisons preuve entre nous. Nous avons le défaut de trop juger des qualités de nos confrères, et de l'ensemble de nos contemporains d'ailleurs, d'après la qualité formelle de leurs paroles et de leurs écrits.

Par contre, nos idées sont généreuses et, dans le grand bain social, nous nous distinguons habituellement par notre tolérance et notre humanisme. [En cela] nous constituons un excellent mais discret ferment social.

Tr

TRANSLATEC CONSEIL LTÉE
393-9393

TECHNITRANS INC.
393-1366

Modem/télécopie G.I. II, 111393-1373

temps. Il y a des *traductores publicos* qui ont le monopole de toute la traduction qui a trait à l'application des lois, y compris les contrats. Mais il faut, en plus de la reconnaissance juridique, avoir une reconnaissance de fait. Car à Buenos Aires, il y a du travail pour 400 ou 500 *traductores publicos*, mais il y en a 4 000!

C. La concurrence est donc effrénée...

JFJ. Évidemment. Mais le milieu est quand même avantagé par cette loi, il est protégé d'une certaine façon, quoiqu'il n'échappe pas aux pressions économiques.

C. Quant au Mexique, on n'y accorde pas de reconnaissance juridique. Nous savons qu'il existe des associations, mais elles n'ont pas beaucoup de pouvoir...

JFJ. Le Mexique en est à la première phase du développement de la profession. Vous savez, au moment où une association se

Partout dans le monde, nous avons également en commun des méthodes qui sont axées sur une constante quête de l'équilibre entre la recherche et le naturel. Nous nous documentons, nous recherchons l'intention exacte et la terminologie appropriée, mais nous voulons aussi que ce que nous écrivons ou disons sonne bien, et qu'avec tous ces éléments empruntés, nous réalisons quelque chose qui soit confortable pour nous-mêmes.

À un autre niveau, ce que nous avons en commun dans nos groupes nationaux, c'est l'internationalisme. Partout dans le monde, les associations de traducteurs sont de petites sociétés des nations où cohabitent harmonieusement ceux qui sont nés dans le pays et ceux qui sont venus d'ailleurs.

Ce qui nous sépare

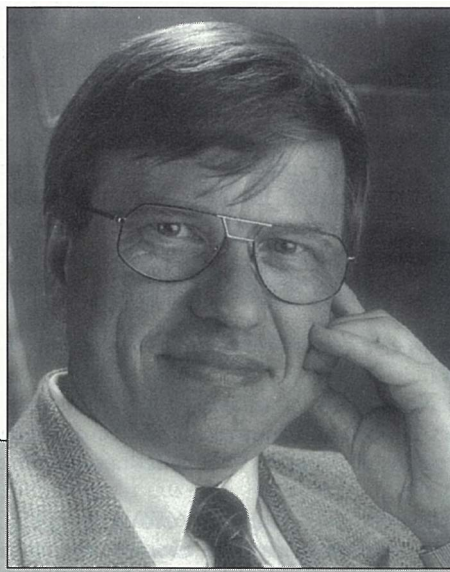
Je dirais que, fondamentalement, dans la communauté mondiale des traducteurs, trois éléments nous séparent : le contexte régional, les types d'organisation de la profession et les générations.

L'activité professionnelle du traducteur, du terminologue, de l'interprète est conditionnée par l'environnement linguistique. Notre activité prend des tournures très différentes selon que nous vivons dans une communauté linguistique axée plus sur la langue parlée ou plus sur la langue écrite.

La fonction et la situation sociale du traducteur changent également selon qu'il se trouve dans un pays unilingue, bilingue ou multilingue. Elles sont également conditionnées par le type de règles linguistiques que se donnent les grands ensembles politiques multilingues tels que l'ex-URSS et la Communauté européenne.

Ce qui nous sépare aussi, c'est le contexte économique qui, en plus d'influer sur les besoins traductionnels et sur notre niveau de vie, a des conséquences sur les outils dont nous disposons et même sur le type de service que nous fournissons. Le contexte économique dicte aussi la mesure dans laquelle les traducteurs se consacrent en priorité à la traduction ou, au contraire, exercent cette activité en plus de diverses autres.

Un autre élément qui nous sépare est le type d'organisation que nous donnons à la profession. Contrairement à ce que nous avons tendance à penser chacun chez nous, il n'existe pas de schéma universel. Ainsi, au Canada et dans le monde anglo-saxon, lorsque nous pensons reconnaissance professionnelle, nous avons en tête la reconnaissance par les pairs au sein d'associations ou de corporations fixant leurs propres règles. Dans les pays de tradition romane et germanique, la reconnaissance de la profession semble passer avant tout par le diplôme universitaire. Dans certains pays, l'État est le pôle principal de l'organisation



Jean-François Joly

professionnelle, alors que dans d'autres on voit plutôt se développer une structure de réseaux privés, voire même de dans.

Une autre ligne qui divise la communauté mondiale des traducteurs est le fossé des générations. Un peu partout dans le monde, on retrouve en présence le groupe grisonnant des autodidactes et le groupe plus jeune (mais de moins en moins jeune) des diplômés en traduction, en terminologie ou en interprétation. Parmi les plus anciens, on rencontre encore beaucoup de ceux que j'appelle les «traducteurs mais» («je fais de la traduction mais je suis ingénieur, mais je suis journaliste, etc.»). Les diplômés dans nos propres disciplines qui constituent l'essentiel de la nouvelle génération ne semblent pas avoir les mêmes problèmes existentiels. Ils ne sont pas portés à s'excuser d'être traducteurs, même s'ils ont fait également reconnaître leurs connaissances dans d'autres domaines.

Ce que nous pouvons faire ensemble

J'en viens à ce que nous pouvons faire ensemble. Ce que nous pouvons et devons faire, c'est développer une solidarité internationale, des échanges entre pays favorisant le brassage des idées et permettant de reprendre les meilleures et de faire profiter tout le monde des progrès de chacun. Cette solidarité internationale, du type de celle que le Centre régional nord-américain contribue à créer sur ce continent, devra également déboucher sur le rapprochement des normes de qualité, sur un certain alignement des pratiques et sur l'adhésion à des principes déontologiques communs.

Ce que nous pouvons faire ensemble, c'est nous coordonner pour promouvoir avec plus de force la qualité de la formation, la reconnaissance professionnelle et la compréhension de notre profession. Il nous faut parler au monde de nos sujets de préoccupation. Ces sujets varient bien sûr d'un endroit à l'autre, mais on retrouve partout certaines constantes, dont l'une est que l'opinion publique et la société en général souffrent encore d'une grande méconnaissance de l'acte de traduire.

Mais si nous voulons nous faire apprécier des autres, il nous faut nous apprécier entre nous. Cela veut dire que nous devons perpétuellement la créer et l'entretenir, cette communauté des traducteurs. Pour construire une noble maison, il faut de belles pierres, chacune bien appropriée à sa fonction, mais l'édifice ne peut être solide que grâce au ciment qui les unit et en fait un ensemble. •

forme, l'enthousiasme initial la porte à se fixer des objectifs ambitieux. Puis, elle connaît une petite traversée du désert. Il va falloir que ces associations se renforcent, en nombre de membres, afin de pouvoir occuper la totalité du terrain. Aux États-Unis, on en est peut-être à la phase 2: L'American Translators Association (ATA) a été créée il y a 40 ans environ, et elle a réussi à regrouper la plupart des gens intéressants dans le domaine. La phase 3, c'est la reconnaissance de l'État et la volonté de faire une sélection des meilleurs. L'ATA a commencé; nous, au Canada, nous sommes plus avancés. Il faut avoir les moyens de se permettre une profession forte...

C. Nous en sommes peut-être déjà à l'entrée de la phase 4, celle de la reconnaissance de fait...

JFJ. Oui, peut-être. Nous avons l'avantage, dans les trois pays, d'avoir des programmes de formation universitaires, ce qui n'est pas le cas dans les pays moins développés. Cela peut vraiment faire débloquer la situation.

C. Parlons du Centre régional nord-américain (CRNA) de la FIT, composé donc du Mexique, des États-Unis et du Canada. D'après ce que l'on sait, il est quand même le centre régional le plus actif de la FIT.

JFJ. Cette structure est d'abord née d'une réflexion qui a commencé au congrès de la FIT à Montréal, en 1977. Il y a eu un essai de centre régional en Amérique latine qui n'a pas très bien fonctionné et qui en est resté au stade d'ébauche. Le Centre nord-américain est le premier centre régional qui fonctionne bien. En fait, il n'y en pas d'autre pour l'instant, mais on peut penser qu'il s'en formera dans l'avenir. L'Amérique du Nord est un grand territoire, mais les communications par téléphone et télécopie sont quand même faciles. Il y a des intérêts communs, un niveau de vie relativement comparable. Cela permet de fonctionner. Le centre régional est une structure de collaboration entre des associations membres de la FIT, une sorte de club. Ce n'est pas un rouage administratif, c'est un lieu de rencontre d'intérêts communs.

C. Le CRNA a été ébauché en 1984, au congrès de la FIT à Vienne, et sa première activité a été le congrès de Mexico en 1986. Jusqu'ici, il a organisé trois congrès qui nous ont permis de mieux faire connaissance. Mais pensez-vous qu'il aura un plus grand rôle à jouer avec l'Accord de libre-échange nord-américain?

JFJ. Je le souhaite. Les trois congrès, qui ont eu lieu dans les trois pays, ont permis à chacun de se présenter aux autres. Maintenant, les présentations sont faites et je crois qu'il y a des choses que nous pouvons faire ensemble. Le libre-échange posera sans doute certains problèmes qu'il faudra régler, et il vaudrait mieux que

notre action soit coordonnée. La traduction et les traducteurs risquent de circuler davantage et il serait bon de mettre de l'huile dans les rouages. Le dernier congrès a permis de mettre les choses au point en ce qui concerne les tarifs, par exemple. On s'est rendu compte que les différences ne sont pas si grandes. On peut penser qu'il y aura un nivellement dans la haute moyenne, un peu comme en Europe où l'Espagne qui pratiquait des tarifs plus bas que ceux de la France, a vu les prix monter. Mais il nous faut aussi des règles de base communes pour que la clientèle internationale s'y retrouve.

C. Encore là, les choses ne sont pas simples, puisque le compte de mots convient à certaines langues et pas à d'autres. Que faire des caractères chinois? L'Europe compte par page, quoique là, nous nous rejoignons, car le nombre de mots par page est le même que chez nous, mais...

JFJ. La question a été traitée à l'occasion d'un congrès de l'ATA, et il est vrai qu'elle n'est pas simple. Cela dit, les marchés sont assez stables. Les marchés locaux vont continuer d'exister. On continuera de confier beaucoup de traduction à des traducteurs du lieu, parce que c'est plus pratique, parce qu'il connaissent mieux le contexte, etc. Il y a également un marché international où la concurrence joue davantage, mais je ne pense pas que le libre-échange modifiera du jour au lendemain les courants commerciaux de traduction que nous connaissons au Québec. Un autre problème nord-américain nous viendra probablement de la multiplicité des langues autochtones, et j'espère que nos trois pays s'entraideront sur ce plan en communiquant le mieux possible.

C. En conclusion, et si on en juge par votre communication au dernier congrès du CRNA, la solution est dans le dialogue et l'entraide.

JFJ. Je pense qu'il faut surtout se connaître. L'entraide vient après. Il faut repousser l'inconnu pour ne pas se créer des craintes, colporter des erreurs, etc. Il faut que quelqu'un fasse les contacts et permette les échanges.

C. Il faut donc faire progresser nos associations, notre centre régional...

JFJ. Oui, et mener des actions bilatérales au besoin. Il ne faut pas oublier non plus de faire entrer les universités dans nos milieux professionnels, car elles peuvent nous aider à mieux nous comprendre et à mieux échanger. •



Veuillez m'abonner à **Circuit**, magazine d'information sur la langue et la communication (un an, 4 numéros : 20 \$ + 1,40 \$ (TPS) + 1,71 \$ (TVQ) = 23,11 \$, extérieur du Canada: 30 \$).
Chèque ou mandat à l'ordre de
« Circuit CPTIAQ »

nom

adresse

code postal

signature

date

Circuit

Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec
1140, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 1060, Montréal (Québec) H3A 1M8

Pleins feux sur la traduction

TANDIS que l'Amérique devient libre-échangiste, tandis que l'Europe s'homogénéise, les langagiers, eux, font un chaleureux coude à coude face à ces mutations. Le troisième congrès du Centre régional nord-américain de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) les a réunis à Montréal fin mai sous le thème *La traduction en Amérique du Nord - une communauté d'intérêts*. Ils étaient 500 venus des trois pays membres du CRNA - le Canada, les États-Unis et le Mexique - mais aussi d'autres ailleurs, voire du Japon et de la Corée. Formation, terminologie, langues autochtones, interprétation, traduction littéraire, traduction technico-scientifique, nouvelles technologies... les sujets étaient bien de circonstance et Moïse Lévy nous en parle ci-après.

L'événement était cependant plus que régional puisque le conseil de la FIT s'y est rendu et a même tenu ses assises annuelles en sol montréalais.

Mais il y avait encore plus en ce mai affable. Une authentique concentration d'événements langagiers : la traductologie réunie dans le cadre des Sociétés savantes à l'Île-du-Prince-Édouard (voir l'article de Zélie Guével); trois prix de traduction littéraire américains décernés à des Canadiens (voir l'article signé Patricia Claxton); le prix John Glassco remis à Bruno Guévin par l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada; le prix Philippe Le Quellec accordé à Hélène Caza, étudiante en traduction à l'Université d'Ottawa; et le prix CRNA même attribué à Roda Roberts pour ses signalés services à la profession.

Bref, une profession aux avant-postes et sans frontières. •

Une véritable communauté d'intérêts

L'AVÈNEMENT d'un traité de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique a de quoi susciter à la fois les plus grands espoirs et certaines appréhensions chez les traducteurs des associations professionnelles de ces trois pays.

La mondialisation des marchés et l'émergence d'une Europe unie en 1993 appellent une sérieuse réflexion sur le redéploiement et la rationalisation des ressources traductionnelles en Amérique du Nord. Dans un contexte caractérisé par la libéralisation des échanges et une plus grande compétitivité, la profession doit trouver le moyen de dégager une vision plus globale de son rôle, d'affirmer son image vis-à-vis du grand public et de valoriser le rôle du traducteur.

Vers une diversification des services?

Dans un cadre de libre-échange, il ne fait aucun doute que les entrepreneurs langagiers doivent repenser la structure de leur organisation, diversifier la gamme des services offerts aux clients et réviser leur mode de tarification. Essentiellement, le

marché se contentera-t-il d'un seul type de service, quelle qu'en soit la qualité, ou exigera-t-il une chaîne intégrée de services allant jusqu'à l'éditique? Resterons-nous à jamais prisonniers du compte de mots ou faudra-t-il penser à d'autres modes de facturation? Quel sera le rôle du traducteur indépendant? Par ailleurs, si au Canada la traduction et l'interprétation n'étaient plus obligatoires, quelles seraient les nouvelles règles du jeu?

S'adapter aux nouvelles technologies

Outre l'incidence de ces diverses questions sur les volumes à traduire, les conditions de travail, la structure tarifaire, la formation de la relève et la constitution de bases de données terminologiques et documentaires, les nouvelles technologies occupent désormais une place prépondérante dans l'éventail des préoccupations quotidiennes des langagiers. Le poste de travail informatisé (le plus souvent un micro-ordinateur), l'utilisation généralisée de la disquette et la transmission par



De g. à dr. : la récipiendaire du prix CRNA 1992, Roda Roberts, de l'Université d'Ottawa, en compagnie de Maria José Velasco Ulazia, d'Espagne, vice-présidente de la Fédération internationale des traducteurs; du président de la FIT, Jean-François Joly; de Nada Kerpan, présidente du Congrès; et de Michel Limbos, président du Centre régional nord-américain.



Angela M. Vega, chef du Service de traduction espagnole aux Nations Unies et conférencière d'honneur.



▲ Monique Legros-Chapuis, du Mexique, co-lauréate du prix CRNA 1986, et Roseann Runte, présidente de la Commission canadienne de l'Unesco, après un débat sur la langue, la culture et la traduction.



Une pause durant le Congrès pour la présidente de l'Interpreters/Translators Society of Northwest Territories, Madeleine Daigle, et Julien Marquis, président du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada.

► Hélène Caza, étudiante en traduction à l'Université d'Ottawa et lauréate du prix Le Quellec 1992.



Le prochain rendez-vous des langagiers? Le 13^e Congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs, au Royaume-Uni en août 1993, comme l'annonce à la clôture de la rencontre CRNA Eyvor Fogarty, de Grande-Bretagne et membre du conseil de la FIT.

modem, la traduction automatique ou assistée par ordinateur, ainsi que les bases terminologiques et documentaires se retrouveront immanquablement dans l'environnement opérationnel du traducteur de l'an 2000. L'informatique et la télématique viennent s'ajouter aux préoccupations linguistiques et gestionnelles. Il faut donc apprendre à évoluer dans des milieux technologiques d'avant-garde. Ceux qui sauront s'adapter demeureront concurrentiels et auront toutes les chances de réussir. Cela ne doit cependant pas se faire au détriment de l'aspect professionnel ou humain de notre activité.

Les enjeux professionnels

Comme d'habitude, nos confrères des États-Unis et du Mexique ne tarissent pas d'éloges sur l'organisation de la profession au Canada et le statut professionnel du traducteur canadien. Notre avant-gardisme provoque leur admiration et, pour eux, nous sommes le modèle à imiter. Mais ils ne perdent pas de vue leurs intérêts; ils se disent prêts à nous affronter sur le terrain du libre-échange. Par conséquent, il n'est pas question de nous reposer sur nos lauriers. Au contraire, nous devons redoubler d'efforts pour faire face aux nouvelles réalités et pour conserver une place honorable sur le marché.

Un traité de libre-échange en Amérique du Nord lancera de nouveaux défis

aux langagiers et aux entreprises langagières. Nous nous retrouverons dans un vaste marché de quelque 360 millions de consommateurs, qui ne manquera pas d'attirer aussi l'Europe de 1992. Tout en se faisant concurrence, les membres des trois

pays du CRNA devront se serrer les coudes pour affronter la concurrence d'outre-mer. Voilà où réside notre communauté d'intérêts. •

Moïse Lévy

La fidélité en procès

LA TRADUCTOLOGIE se porte bien si l'on juge par le cinquième congrès de l'Association canadienne de traductologie, qui s'est tenu fin mai à Charlottetown, sous le thème percutant *La fidélité en procès*.

L'évaluation de la traduction

Le modèle de traduction sous-jacent à la grille d'évaluation du Secrétariat d'État, soit le Système canadien d'appréciation de la qualité linguistique ou SICAL, y a été remis en question. Principale lacune, selon Annie Brisset, de l'Université d'Ottawa: on se limite au lexique et à la

syntaxe, autrement dit au mot et à la phrase, et on néglige de nombreux éléments, par exemple la cohésion sémantique et la séquentialité, qui concourent à l'organisation du texte. Et Annie Brisset de déplorer aussi l'absence d'une typologie des textes.

Implanté en 1976, le SICAL en est à la troisième version, version actuellement en cours de révision. Au Secrétariat d'État, l'évaluation est essentiellement une activité de gestion, rappelle Hélène Brisson. En raison de la masse colossale à traiter (300 millions de mots par année) - ce qui rend la révision impossible - il importait de se

American Translation Prizes Won by Canadian Translators

ON MAY 27 the 1992 Félix-Antoine Savard Prize for an English translation of a Québec work was awarded to CPTIAQ member Jane Brierley, for *White Desert (Le Désert blanc)*, a collection of short stories by Jean-Éthier Blais, published by Véhicule Press.

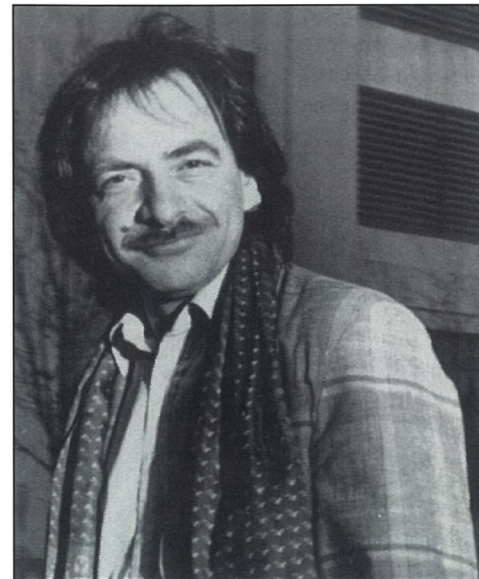
On the same occasion Antonino Mazza received the Italo Calvino Prize for *Pier Paolo Pasolini: Poetry*, published by Exile Editions, his translation of his own selection of poems scanning the Italian poet's entire career. The poems typically reflect on modern social themes and future trends, predicting, for instance, the breakup of hegemonic systems such as the Communist empire. Antonino is the first Canadian to receive this award.

Erma Odrach, also a Canadian, won a prize for her English translation of a Ukrainian work. All three are members of the Literary Translators Association of Canada, of which Jane Brierley is President.

The Translation Center of Columbia University, an institution dedicated to the translation into English of good literature from abroad, gives a number of prizes of \$2,000 each with sponsorship from private donors. They recognize excellence in translation but also the quality of the



Jane Brierley, winner of the Félix-Antoine Savard Prize.



Antonino Mazza, winner of the Italo Calvino Prize.

underlying works and significance of their authors. The number of prizes given depends on availability of funds, although some, like the Félix-Antoine Savard Prize, are awarded annually.

The Félix-Antoine Savard Prize is given by the Translation Centre and co-sponsored by Québec Government House and the New York philanthropist Francis Cabot, who has a house and beautiful garden at La Malbaie, in Félix-Antoine Savard country to be sure.

All the prizes were awarded at a ceremony at the Spanish Institute, an elegant former residence on Fifth Avenue. Since prizewinners travelled to New York at their own expense, not all were present. Jane and Antonino were there with bells on. From all reports it turned out to be a delightfully friendly, informal gathering of many people active or interested in translation. Later, having a drink with a group at the book-filled apartment of Frank McShane, Director of the Translation Center, Jane recounts being struck at the contrast between Manhattan's bustle, glitz and grime and the atmosphere of learned, intellectual tranquility to be found here despite all.

Heartly congratulations to Jane, Antonino and Erma! •

Patricia Claxton

doter d'un instrument fiable et d'application facile. Le débat reste ouvert.

Dans une autre optique, s'inspirant de la théorie de la prise de décision appliquée en gestion, Robert Larose, de l'Université de Montréal, propose de recourir au concept d'efficacité: la traduction peut être perçue comme le résultat d'un parcours décisionnel fort complexe. Acte de production, elle se doit d'être efficace, c'est-à-dire conforme à un contrat d'énonciation originel et répondant ainsi adéquatement à un ensemble de commandes d'écriture.

La traduction dans l'histoire

Ce thème prolifique a donné lieu à des communications embrassant diverses époques, depuis les traducteurs de Bagdad

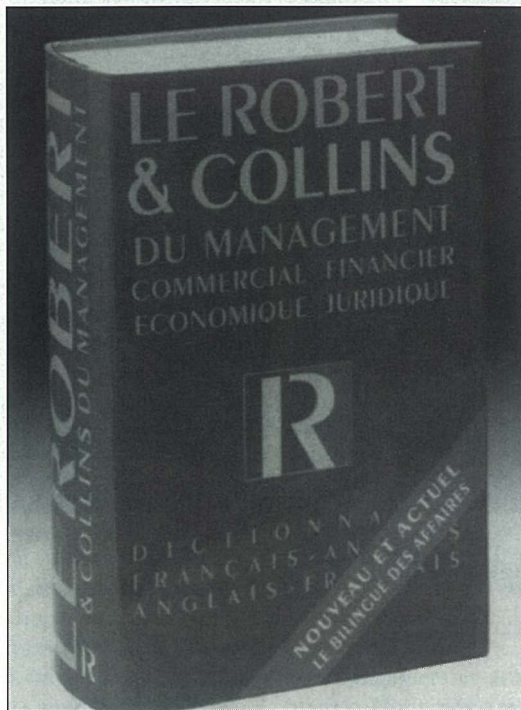
(IX^e et X^e siècles) jusqu'à *Translating Hélène Cixous: French Feminism and Anglo-American Feminist Theory*, en passant par le Moyen-Âge français et le XIX^e siècle - dont, par exemple, les travaux de Ginette Demers de l'Université Laval sur la traduction journalistique au Québec au siècle dernier. Judith Woodsworth, de l'université Concordia, a, pour sa part, donné un avant-goût du futur ouvrage sur l'histoire de la traduction préparé sous l'égide de la FIT, en expliquant les principes retenus pour ce vaste projet de rédaction collective. •

Zélie Guével

L'Association canadienne de traductologie, ou ACT, a été fondée en 1987 pour promouvoir la recherche sur la traduction et offrir un cadre de discussion pour l'enseignement. Jean Delisle, de l'Université d'Ottawa, en est l'actuel président.

LE ROBERT ET COLLINS DU MANAGEMENT

LE NOUVEAU BILINGUE DES AFFAIRES



**75 000 mots et locutions.
100 000 traductions.**

Disponible chez votre libraire.

SEI Information Services
Foreign Language Services
8000 Regency Parkway, Suite 285
Cary, NC 27511 USA

COLLÈGUES RECHERCHÉS

Entreprise internationale de documentation technique
recherche des traducteurs indépendants spécialisés dans
l'informatique. Prière de faire parvenir votre c.v. à :

Foreign Language Services
Sykes Enterprises, Incorporated
Téléc. : (919) 460-9094

Le cœur à la fête et à l'action

À LA SAINT-JÉRÔME, le 30 septembre, il n'y aura pas que le patron religieux de la traduction qui sera tout illuminé de plaisir et le cœur bien en fête. Ce sera, en effet, la *Journée mondiale de la traduction*, qui - comme nous y invite le président de la Fédération internationale des traducteurs, Jean-François Joly - doit être l'occasion d'un effort particulier d'information du public et des médias. Le thème retenu pour cette année par la FIT est celui-là même de son prochain congrès mondial, *La traduction au cœur de la communication* ou *Translation- the vitallink*.

La Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes du Québec sera, elle aussi, radieuse. Elle le sera déjà par tradition et désormais par gratitude pour la reconnaissance obtenue, mais aussi parce qu'elle accueille l'un des siens dans la famille des membres d'honneur. Ou plutôt l'une des siens... *Mary Coppin*.

Traductrice professionnelle, terminologue agréée, rédactrice-née, Mary Coppin a bien d'autres plumes à son chapeau. Ainsi, l'enseignement de la traduction à l'Éducation permanente de l'Université McGill a amené l'institution à reconnaître sa contribution exceptionnelle par la création même d'un *Prix Mary Coppin*, destiné à souligner l'excellence d'un étudiant en traduction. À son tour, par un don généreux, elle établissait à la Société des traducteurs du Québec, avant son départ à la retraite, un prix qui porte également son nom et qui est remis au meilleur candidat de la STQ à l'examen d'agrément anglais-français ou français-anglais. Par ailleurs, la Société de même que le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada ont bien connu son activité de trésorière, la STQ en faisant même sa première directrice générale - intendance assurée pendant dix années bien marquées par l'objectif de saine gestion, d'économie et surtout d'excellence.

Mary Coppin, qui recevra le titre de membre d'honneur à l'occasion de la Saint-Jérôme, est profondément reconnaissante à la Corporation d'une telle... reconnaissance. •

N.K.

Échos universitaires

DEPUIS juin dernier, ce qu'on nommait *Département de linguistique et philologie* à l'Université de Montréal a désormais pour nom *Département de linguistique et de traduction*. À sa tête? Un professeur de traduction et juriste de formation, Jean-Claude Gémard. Monsieur Gémard n'envisage pas pour autant de quitter ses fonctions de secrétaire à la revue *Meta*, ni d'abandonner son action internationale

dans le cadre de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), notamment ses relations avec l'Amérique latine.

Et depuis juillet, Brian Harris est directeur de l'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université d'Ottawa. Fonctions familières pour ce professeur de traduction et d'interprétation qui, à l'occasion, se prête en cabine au métier d'interprète et ne cesse, par ailleurs, ses pérégrinations de *globe-trotter*, ayant déjà enseigné jusques en Jordanie. Il revient tout juste de Bouéa (Cameroun), où il a été examinateur externe pour l'obtention du

diplôme de traduction à l'École supérieure de traducteurs et d'interprètes.

À propos de la formation à la traduction spécialisée... Des sessions intensives de perfectionnement ont été organisées, à l'intention des traducteurs généralistes, par la Formation professionnelle continue de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal conjointement avec la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec. La traduction médico-pharmaceutique sera abordée en octobre; la traduction juridique, en novembre. S'informer au (514) 343-6990. •

Échappées sur le futur

- 23-24 octobre 1992, Mons (Belgique) - Colloque Traduction/Interprétation - Formation - Emploi: **L'avenir** organisé par l'Association des Traducteurs et Interprètes de l'École d'Interprètes Internationaux de Mons (ATIM) en collaboration avec l'Université de Mons-Hainaut (Communauté française de Belgique). Secrétariat: Mme Martin, EIL, Université de Mons-Hainaut, Avenue du Champ de Mars, B-7000 Mons (Belgique). Téléphone: (32) 65373601; télécopie: (32) 65 37 30 54.
- 4-8 novembre 1992, San Diego (Californie, É.-U.) - **33rd** Annual Conference of the American Translators Association (ATA). Theme: Frontiers. Information: ATA, 1735 Jefferson Davis Highway, Suite 903, Arlington, VA 22202-3413, USA. Téléphone: (703) 892-1500; fax: (703) 892-1500.
- 10-11 novembre 1992, Londres (Grande-Bretagne) - Translating and the Computer 14 Conference organized by Aslib (Association for Information Management) in conjunction with the Aslib Technical Translation Group and the Institute of Translation and Interpreting. Theme: project management, standards, training, support, and implementation and practice. Information: Nicole Adamides, Aslib, Information House, 20-24 Old Street, London, England EC1V 9AP. Téléphone: 44 (71) 253-4488; fax: 44 (71) 430 0514.
- 24-26 novembre 1992, Paris (France) - Séminaire Terminologie et Documentation organisé par l'Institut d'Études Politiques de Paris. Renseignements: Michel Forestié, Service de formation continue, Institut d'Études Politiques de Paris, 215, bd Saint-Germain, 75007 Paris

(France). Téléphone: (33) 45 49 51 94; télécopie: (33) 4222 60 79.

- 26-29 novembre 1992, Francfort (Allemagne) - **5th** Annual Language Fair, Expolingua.

- Automne 1992, La Havane (Cuba) - **III^e** Symposium de traduction scientifique et technique organisé par le Centre de Traduction de Science et de Technique, Académie des Sciences de Cuba. Renseignements: Lie. José Francisco Vales Bermudez, Director, Cenero de Traducciones de Ciencia y Técnica, Capitolio Nacional, C6d. Postal 10200, Aptdo. Postal 2014, La Habana, Cuba. Télécopie: 511203 IDICT CU; téléphone: (0537) 62-5604 ou 62-5605.

- 4-5 décembre 1992, Toronto (Ontario, Canada) - Congrès annuel de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO). Thème: Images et attitudes. Renseignements: ATIO, J, rue Nicholas, bur. 1402, Ottawa (Ontario). Téléphone: (613) 233-6395; télécopie: (613) 233-7473.

- Décembre 1992, Bologne (Italie) - Colloque sur la traduction et la terminologie, Université de Bologne.

- 6-13 août 1993, Brighton (Grande-Bretagne) - 13^e Congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs (FIT). Thème: La traduction au cœur de la communication ou Translation-the vital link. Renseignements: Institute of Translation and Interpreting, 377 City Road, London, England EC1V 1NA. Téléphone: 44 (71) 713 7600; télécopie: 44 (71) 713 7650.

- 8-14 août 1993, Amsterdam (Pays-Bas) - 10th World Congress of the International Association of Applied Linguistics (AILA). Theme: Language in a Mul-

ticultural Society. Information: AILA '93, University Conference Service, Vrije Universiteit, De Boelelaan 1105, 1081 HV Amsterdam, Netherlands. Phone: *31-(0)20-5484656; fax: *31-(0)20-6462425; E-mail: bitnetAILA@LET.VU.NL.

- 5-6 octobre 1993, Philadelphie (Pennsylvanie, É.-U.) - Symposium on **Standardizing** and **Harmonizing** Terminology for Technical Translation, Information Retrieval, and Technical Communication: Theory and Practice sponsored by the ASTM (American Society for Testing and Materials) Committee on Terminology. To be held in conjunction with the October 7-8, 1993 standards development meetings of the Committee on Terminology and the American Translators Association 1993 Conference. Deadline for call for papers: October 12, 1992. Information: Symposium Chairman Richard A. Strehlow, Termco, P.O. Box 52327, Knoxville, TN 37950-2327. Téléphone: (615) 690-3624.

- 6-10 octobre 1993, Philadelphie (Pennsylvanie, É.-U.) - Annual Conference of the American Translators Association (ATA).

- Automne 1993, Alexandrie (Égypte) - **XV^e** Biennale de la langue française.

- Automne 1993, Montréal (Québec, Canada) - Journées scientifiques du Réseau lexicologie, terminologie, traduction de l'Université des réseaux d'expression française (UREF). Thème: La traduction assistée par ordinateur; la traduction automatique; recherches de pointe; évaluations; applications immédiates.

- Mai 1994, Banff (Alberta, Canada) - **3^e** Congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC). •

Des revues

Chronique dirigée par Stéphane Loysel avec la collaboration de Zélie Guével

Dans un important dossier consacré aux typologies des traductions, *Contrastes* (Ara), revue de l'Association pour le développement des études contrastives (Paris III), nous propose les articles suivants: «Examen de la théorie des genres: contribution à une typologie» (traduction de la poésie, des textes sacrés et du théâtre); «La finalité: critère de taxinomie des traductions»; «Textes de spécialité: le concept de la lecture par double hélice» (ou «Lecture déconstruction-reconstruction»); «Typologie des traductions: traitement des spécificités référentielles dans la traduction» (réflexion à partir de la traduction tchèque-français); «Les sous-titres de *La Marseillaise*: un exemple représentatif» (examen détaillé de la version sous-titrée en espagnol du film de Renoir); «Traduction de l'humour et identité nationale».

D

À la section «Études terminologiques et linguistiques» de *Meta* (37,2), relevons: «Besoins et ressources en terminologie dans cinq domaines» (état de la situation en Belgique pour les domaines suivants: bureautique, robotique, chimie, pharmacologie, architecture et construction) et «Secondaire ou fondamental? Du statut indéfini de certains termes de couleur en français». Parmi les nombreux articles présentés, signalons encore: «Les fautes de traduction: une analyse pédagogique» (dans lequel l'auteur préconise le recours à une typologie afin «d'agir sur la racine du mal plutôt que sur les symptômes») et «Quelques observations sur les traductions de *Jabberwocky*, de Lewis Carroll» (en français: «Le jaseroque» ou «Bredoulocheux»). Traitant des nouveaux défis pour le traducteur, un chercheur signale la nécessité de réévaluer la notion de culture. «Le "patrimoine informationnel" de notre temps, précise-t-il, ne peut - ne doit -

plus être constitué de la seule connaissance des mœurs et œuvres littéraires d'une époque. Désormais, comme au XVIII^e siècle, il doit s'appuyer aussi, sinon davantage, sur la connaissance des faits, événements sociaux, économiques, politiques, scientifiques et techniques de notre temps. C'est ainsi que se forme une culture générale, qui devrait être composée autant des savoirs que des savoir-faire d'une société.»

D

Au sommaire des derniers numéros de *Babel*, relevons: «*The translation of Godel, Escher, Bach into Chinese*» (37,2); «Répertoire des traductions français-hébreu» (37,2); «*Lexical Incongruence in Arabic-English Translation*» (37,3); «*Key Terms in H. C. Andersens Fairytales and Their Translations into English*» (37,4).

D

Les Nouvelles de la FIT (9,4) sont entièrement consacrées à la dimension sociale de la traduction, thème de la conférence de Mons (Belgique) tenue en 1989. Parmi les titres proposés: «*Sociolinguistic Factors Determining the Explicitness/Implicitness characteristics of a Text*»; «*Social Dimension in Translation and/or Context*»; «Dimension sociale et traduction vers les langues étrangères».

D

Un article de *Target* (3) met en relief le rôle de la connaissance du monde pour comprendre et traduire des textes. Le numéro aborde également la question de la «coïncidence» en traduction, les problèmes soulevés par la traduction humaine assistée par ordinateur, le rôle des anthologies de traductions ainsi que la notion de fidélité (*loyalty*).

D

Traduire (150) reproduit l'exposé de Danica Seleskovitch sur la formation des traducteurs, présenté lors du congrès de la FIT à Belgrade en 1990. En conclusion, la

conférencière fait mention de «la place autonome que doit prendre la traductologie en tant que science parmi d'autres sciences, notamment aux côtés de la linguistique à laquelle, depuis longtemps, elle a été abusivement soumise». Et elle ajoute: «La didactique de la traduction professionnelle et de l'interprétation constitue à coup sûr un secteur essentiel de la traductologie.»

D

Dans *Le langage et l'homme* (27,1), relevons: «*Towards Balance in Translation*» (comparaison de traductions de textes bibliques), «La fonction conative du mot esprit» (stylistique d'un discours du rire) et «*On the Translation of Modality in an MT-System*».

D

La revue *Les langues modernes* (87,1) contient une analyse détaillée de six manuels de traduction anglaise publiés en France.

D

«*Tame that Stress Monster!*» Sous ce titre fort évocateur, l'ATA Chronicle (21,5) livre aux nouveaux traducteurs à leur compte une série de conseils pratiques. Parmi les questions abordées: «*How Much Work Can You Handle?*», «*How Many words can you do in a day?*», «*How Do You Get Everything Done?*», «*Working on Several Projects Simultaneously*», «*Not Enough Time*». Conseil final: «*never ever take shortcuts*». Ce même numéro contient une présentation détaillée de la quatrième monographie publiée par l'*American Translators Association: Interpreting - Yesterday, Today, and Tomorrow*. Il s'agit d'une compilation d'articles, regroupés en cinq chapitres: histoire de l'interprétation, formation des interprètes, interprétation judiciaire, l'interprétation au service de la société et questions concernant l'avenir. Le numéro 7 contient notamment un compte rendu du congrès de la FIT tenu à Montréal en mai dernier, ainsi que le programme du prochain congrès, qui se tiendra en août 1993 à Brighton (Angleterre), et celui du 33^e congrès de l'ATA («*Frontiers*»), qui aura lieu à San Diego en novembre 1992.

D

Parmi les nombreuses informations présentées dans *Language International* (4,2), relevons une liste de nouveaux logiciels à l'intention des langagiers, une description des programmes européens de coopération inter-universitaires (Erasmus,



dactylographe rapide MR inc.

7305, AVENUE FIELDING
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4V 1R7
TÉLÉPHONE: 482-6751

◦ AE8 7300 1 7200

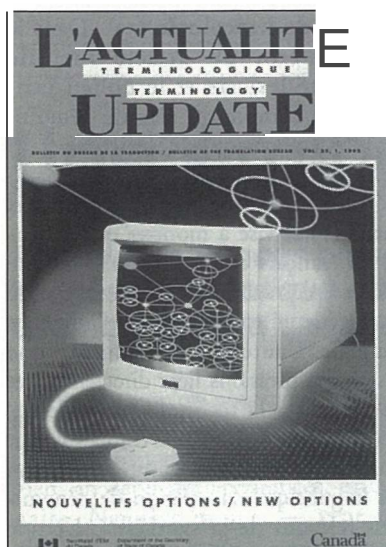
Transcription ◦

◦ MICOM 3004 1 2001

Impression au laser ◦

◦ WordPerfect (modem)

Télécopieur: 482-7572 ◦



Lingua, Tempus) et une présentation de l'Oxford English Dictionary, version électronique. Un article traite de la création en Finlande d'un prix annuel - le premier en son genre - pour traducteurs et chercheurs œuvrant en traduction d'entreprise : «*the award should help to raise the status of translators as professionals and benefit the business community as a whole in the form of more effective communication*». On nous annonce également la signature d'un accord visant l'uniformisation (et la simplification?) de l'orthographe portugaise dans sept pays lusophones. Un autre article nous renseigne sur les activités de l'INFOTERM (International Centre for Terminology), centre chargé de la coordination à l'échelle mondiale des travaux terminologiques.

D

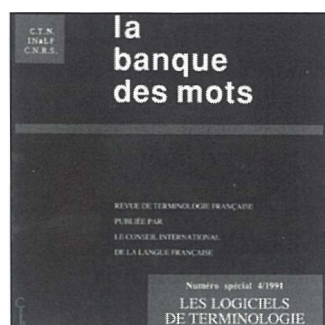
Au sommaire de Language Problems and Language Planning (16,1) : «Redéfinition du statut des langues en Union soviétique», «10 Include or not to Include: An Attempt to Study the Language Conflict in Manipur», «Interpretation Services for Lesser-Used Languages in the United States Courts: A Language Planning Perspective» et «The Use of Distributed Language Translation in Language Management» (article proposant des solutions informatiques pour l'aménagement des langues autochtones au Canada).

D

L'International Journal of the Sociology of Language (95) se penche sur les politiques de diffusion des langues appliquées par les anciennes puissances coloniales. Il est question du français, de l'allemand, de l'espagnol, du portugais, du japonais et du russe.

D

Le processus de disparition des langues (analyse des facteurs externes et internes,



bibliographie) fait l'objet d'un article dans La linguistique (27,2).

D

À noter dans The Linguist (28,3) : «*Languages, Education and Industry-Towards 1992*», «*Preparing Candidates for the Diploma in Translation*» et «*Paragraphs on Translation*».

D

Le linguiste/De Taalkundige (37,2) nous propose un glossaire des termes de la marine ancienne ainsi que les deux articles suivants: «L'arbre notionnel dans les travaux de fin d'études en terminographie» (valeur formatrice de l'exercice, réflexion, synthèse, activation des connaissances); «Évaluation de la traduction anglaise de *Une vie de Boy (Houseboy)* de Oyono» (selon les critères de matérialité et de littéralité).

D

Parallèles (13) rend compte d'un atelier de traduction sur la résonance magnétique nucléaire (domaine de la biologie) et nous offre un glossaire quadrilingue (anglais, français, allemand, espagnol) sur le sujet. Signalons les articles suivants : «*A European Program in Standardisation of Performance of Magnetic Resonance Imaging Equipment for Tissue Characterisation*» et «*La relaxation nucléaire, source d'information sur le dynamisme moléculaire - Application aux milieux riches en eau et aux tissus vivants*».

D

Thèmes des derniers numéros de L'Actualité terminologique (24,3 à 5) : la normalisation (dix articles; il est rendu compte notamment des travaux de l'ISO, de l'American Society for Testing and Materials, du Conseil de recherches médicales du Canada, ainsi que des organismes de normalisation dans les pays nordiques), l'administration (à lire, entre autres, un



article sur la traduction d'*accountability* et d'*empowerment*) et «Nouvelles options» (communications présentées au dernier congrès de l'ATIO).

D

La révision linguistique du nouveau projet de code civil, l'indexation multiple dans la BTQ et les récentes recherches sur l'écriture constituent la matière de Terminogramme (61). Au sommaire du numéro 62 : «La siglaison - observations en télématique et en médecine» et «L'accentuation des sigles».

D

La banque des mots (1991,4; numéro spécial préparé par le Centre de terminologie et de néologie) nous propose une analyse précise de dix-sept logiciels utilisés en terminologie (dont Edibase, Termex et Le terminologue); la comparaison porte sur la description technique, la gestion des données, la sélection des données, les opérations courantes, la saisie, l'indexation, le travail avec traitement de texte et l'assistance. Le second texte décrit la problématique du dépouillement terminologique automatisé et explique le fonctionnement du progiciel TERMINO. En complément, des comptes rendus très développés portant principalement sur des manuels de terminologie européens.

D

Le sixième numéro de Terminologies nouvelles nous livre les actes du séminaire du RINT, «Terminologie et développement», tenu à Rabat en juin 1991. À noter, en particulier, les communications sous le thème «Organisation nationale de la terminologie» qui font état de l'aménagement linguistique au Maroc, à l'île Maurice et en République centrafricaine.

D

Terminologie et Traduction (1991,1) a pour thème: «L'influence de l'anglais sur les autres langues communautaires».

D

Des géoclimatologues se livrent à une analyse critique du vocabulaire de leur discipline dans Noroix, revue géographique de l'Ouest et des pays de l'Atlantique Nord (152).

D

Dans le deuxième numéro de son bulletin Le mot, le Centre de traduction et de terminologie juridiques de Moncton analyse les équivalents du mot *trust*.

D

À noter dans *Information grammaticale* (50) : «Le vocabulaire de la sidérurgie française au 19^e siècle».

□

Parmi les sujets traités en 1991 dans *Pharmaterm*, bulletin terminologique de l'Association canadienne de l'industrie pharmaceutique, notons: «Comment traduire *data on file*», «*Patient at risk*», «Les CFU (*colony forming units*)»; ce bulletin fournit aussi le début d'un lexique de 125 termes médico-pharmaceutiques posant des problèmes de traduction.

○

Lexicom (42 à 49) traite des codes à barres et des nouveaux systèmes de gestion des coûts; le numéro 44 présente une bibliographie sélective (non commentée) concernant la comptabilité de gestion et les disciplines connexes.

○

Terminologie comptable fait le point sur les concepts de principe, norme, règle, méthode ou procédé en comptabilité (2S) ainsi que sur les éléments probants en vérification (30). On préconise l'emploi de «rapport intermédiaire» pour rendre

interim report et le rejet (quand cela est possible) de «cotise!» au profit de «impose!», en terminologie fiscale (29).

○

C'est-à-dire (19,6) nous livre le vocabulaire de base des œuvres dramatiques diffusées à la radio et à la télévision.

○

La *Revue de l'ACLA* (13,2) rend compte du 22^e colloque annuel tenu à l'Université McGill en juin 1990. Les articles sont consacrés à la place de l'analyse du discours dans le processus enseignement-apprentissage de la langue.

○

Notons dans *Communications et langages* (90) : «L'information scientifique et technique : produit scientifique ou discours de la science?».

○

Et dans *Langages* (106), numéro consacré à la génération de textes : «Rédaction de textes, éléments de psychologie cognitive».

○

Proverbes, dictons, adages... Pour distinguer ces notions, on pourra se reporter à l'article «Réflexions sur le proverbe», dans

les *Cahiers de lexicologie* (59). Dans le même numéro, un article intitulé «L'ambiguïté lexicale et le milieu juridique» rend compte du rôle du témoin-expert linguiste en cour de justice.

○

Une étude présentée dans *Le français moderne* (59,2) vise à montrer que la tendance en français contemporain vers une expressivité plus synthétique est, en grande partie, antérieure et extérieure à l'influence de l'anglais. L'auteur y voit plutôt «une réponse à des pressions liées directement et indirectement à la technologie moderne, celle-ci étant une technologie d'amalgame et de rapidité qui exige tout naturellement, au niveau linguistique, la création de dénominations relevant de la synthèse». L'étude s'intitule: «L'impulsion synthétique: le français poussé vers la synthèse par la technologie moderne». Dans le même numéro, l'article «Emprunts à l'arabe de l'Mrique du Nord» nous livre une cinquantaine de notices sur des mots allant de *backchich*, *barda* et *bled* à *ramdam*, *souk*, *toubib*... •

Zélie Guével et Egan Valentine
Université du Québec à Trois-Rivières

Deutsch

Dans *Lebende Sprachen* (37,1), «*Übersetzen und Dolmetschen im ersten Nürnberger Kriegsverbrecherprozess*» étudie le rôle primordial joué par les traducteurs et les interprètes dans le procès des principaux criminels de guerre nazis tenu à Nuremberg d'octobre 1945 à novembre 1946. Les auteurs y soulignent en particulier les conditions de travail difficiles des traducteurs lors de la préparation du procès et celles des interprètes dans le déroulement de celui-ci, et décrivent dans le détail les problèmes de langue rencontrés par les traducteurs et les interprètes en ce qui concerne, respectivement, la traduction des preuves documentaires et le travail d'interprétation lors du contre-interrogatoire des accusés. L'article présente en outre une analyse méthodique et détaillée de plusieurs fautes commises par le personnel langagier. Ce numéro comprend également un glossaire allemand-français de la gestion technique du bâtiment, assorti d'index alphabétiques allemand et français, ainsi qu'un glossaire allemand-français de titres d'opéras, elassés

par compositeurs. Le numéro suivant de la revue (37,2) présente une comparaison de deux traductions en allemand d'un même texte anglais obtenues à l'aide des logiciels de traduction automatique TSS/ALP et LOGOS, ainsi qu'une comparaison de deux traductions en anglais d'un texte allemand obtenues à l'aide des logiciels TSS/ALP et METAL. «*Von Aufbruchstimmung bis Zweiter Staatsvertrag - Die Veränderungen in der ehemaligen DDR, widerspiegelt im Wortschatz*» présente, sous forme de glossaire, un aperçu de l'incidence sur le vocabulaire du tournant politique, économique et social de l'ex-RDA (sujet ayant déjà fait l'objet d'un dépouillement terminologique dans les numéros 36,1 et 36,3). Les entrées allemandes, traduites vers le français, sont classées par thèmes (exemples : démocratisation, transition vers l'économie de marché, partis et organisations, unification). Ce numéro contient également un glossaire anglais-allemand de la protection contre les explosions de poussières et contre les incendies, et un glossaire allemand-espagnol (avec index espagnol) de la sylviculture. Par ailleurs, la rubrique *Was noch nicht im Wörterbuch steht* livre une liste de mots et expressions italiens et de leurs équivalents allemands, absents de deux dic-

tionnaires italien-allemand de référence.

○

Dans *Ü wie Übersetzen* (II,7), «*Die kulturelle Kompetenz des Übersetzers und Dolmetschers*» rappelle la nécessité, pour le traducteur et l'interprète, de tenir compte de la dimension culturelle des textes ou des discours qu'ils sont appelés à traduire (dimension qui recouvre des aspects tels que la civilisation, la géographie, les conventions sociales, les jeux de mots propres à un pays donné) et, pour les enseignants, de réserver à cette dimension une place privilégiée dans leurs cours, afin de sensibiliser les étudiants à ce problème et de les aider à acquérir la «compétence culturelle» indispensable à l'exercice des métiers de traducteur et d'interprète. Par ailleurs, «*Dichter - Übersetzer - Leser*» fait le point sur les problèmes que soulève la traduction de la poésie et souligne, entre autres, le dilemme que pose au traducteur la nécessité de rester fidèle au texte original tout en tenant compte des caractéristiques propres aux lecteurs auxquels sa traduction est destinée, spécialement lorsqu'il désire établir avec ces derniers un rapport comparable à celui qui existe entre l'auteur et les lecteurs du texte original. •

Stéphane Loysel

Une éminence grise sans grisaille

Robert Dubuc nous présente Lucien Forgues, artisan du phénoménal succès diplomatique qui allait mener, à la fin des années soixante, à la naissance d'une société des traducteurs unifiée.

C'ELUJ qu'on pourrait surnommer le second fondateur de la Société des traducteurs du Québec est bel et bien, en dépit des apparences, un sexagénaire. Naguère mince, - type poulet plutôt que type sauce - il conserve une élégance discrète. S'il troque volontiers la tenue de ville pour la tenue sport, sa mise décontractée n'élimine pas une certaine recherche.

Au premier regard, on serait tenté de le croire distant et même un peu froid. Pourtant, il suffit qu'un sourire survienne pour que l'austérité cède la place à la chaleur et au charme.

Lucien Forgues est en effet homme de charme. C'est ce qui a fait de lui un excellent meneur d'hommes et qui a rendu possible le miracle de la fusion des trois associations concurrentes de traducteurs vers la fin des années 60.

Chef de file et éminence grise

Depuis le milieu des années 50, on rêvait de reconnaissance professionnelle. Ce rêve était partagé par trois associations rivales qui se voyaient, chacune, comme le maître d'œuvre de la reconnaissance convoitée : le Cercle des traducteurs, la Société des traducteurs et la Corporation des traducteurs professionnels. Le législateur de l'époque posait comme préalable à toute reconnaissance officielle l'union des associations rivales. On constitue donc un comité de fusion où sont délégués des représentants des trois associations. Les négociations sont pénibles. On achoppe à peu près sur tout : critères d'admission, modalités d'accréditation des membres en place, examens d'agrément, etc. La fusion ne semblait pas pour demain!

C'est alors que Lucien Forgues, animateur et régénérateur du Cercle des traducteurs, prend l'initiative des opérations. Arguant du droit d'aînesse de la Société des traducteurs, il propose de fondre le Cercle

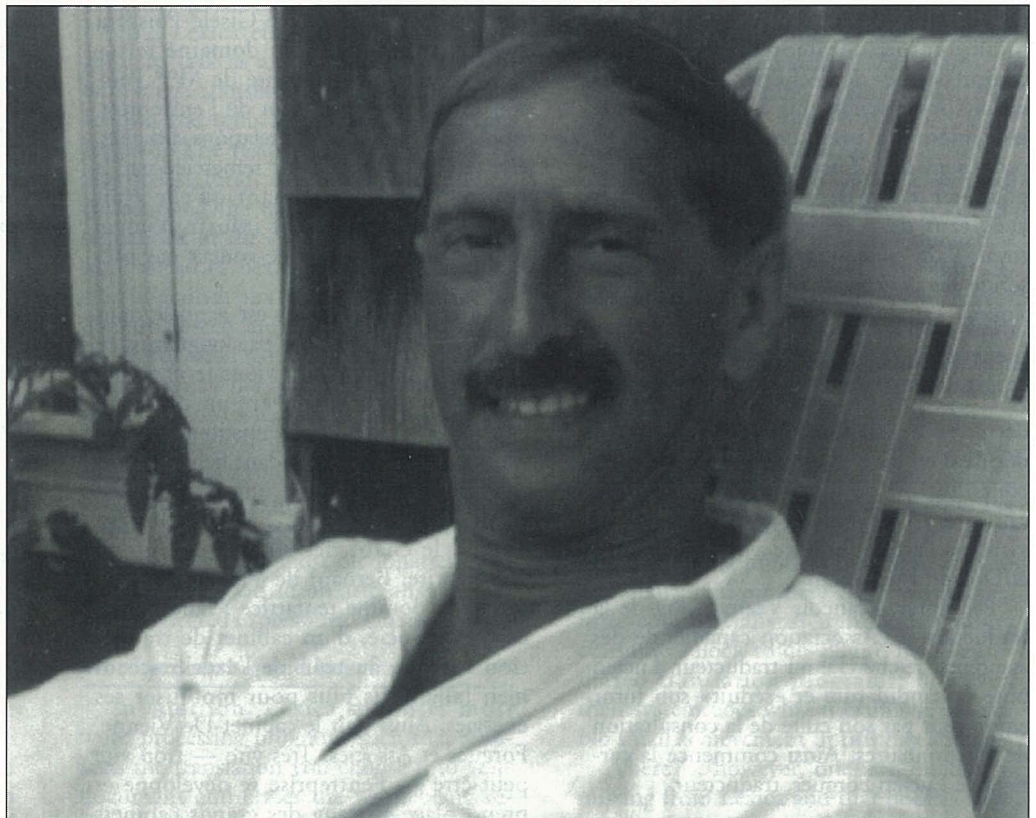
et la Corpo dans les cadres de la STQ, à la condition que celle-ci reconnaisse comme membres de plein droit les membres accrédités des deux autres associations, qui, en retour, renonceraient à leur existence. Même si cette proposition présentait sans doute le seul moyen de sortir de l'impasse, sa ratification n'allait pas de soi. L'attachement des traducteurs à leur société était bien enraciné et les rivalités d'antan étaient vivaces. Lucien a su «vendre» efficacement son produit : dans l'année qui suivit, les formalités de fusion furent accomplies et la nouvelle STQ est née : une STQ revivifiée qui allait, dans le quart de siècle suivant, exercer une influence décisive sur l'exercice de la profession tant au Québec qu'au Canada.

L'artisan de ce phénoménal succès diplomatique n'a pas cherché à en tirer quelque profit personnel. En coulisse, -

Lucien adore les rôles d'éminence grise - il a veillé sur les premiers pas de la société reconstituée puis s'en est allé sur la pointe des pieds, laissant à d'autres le soin de mener la barque STQ à bon port.

Un étonnant cheminement

Pour mieux connaître notre personnage, nous allons faire un petit voyage dans le temps - aux heures épiques de Montréal, ville ouverte. Nous retrouvons le jeune Lucien garçon de café et barman. Tout en poursuivant ses études, il travaille pour gagner sa subsistance. Une bienfaitrice anonyme prend à sa charge ses frais de scolarité. Mais l'homme ne vit pas seulement d'études. Comme tous ceux de sa génération, Lucien a été touché par la grande crise des années 30. Son père imprimeur, frappé d'invalidité, lui est enlevé tôt. À douze ans, il est orphelin de



père. La famille subsiste grâce à l'appoint financier des autres enfants.

Le jeune Forgues a tout de même l'avantage de fréquenter l'excellent collège Sainte-Marie, sous l'égide des pères Jésuites. Élève appliqué et studieux, il mérite l'estime de ses maîtres. Des personnalités l'ont marqué: Émile Girard, professeur de mathématiques, qui lui inculque le goût du travail méthodique et de la discipline; les pères Brouillé et Saulnier, qui lui enseignent la difficile conciliation des principes moraux exigeants avec les impératifs d'une saine largeur de vues. Le scoutisme l'attire: il y jouera un rôle actif de 12 à 20 ans. Ce sera pour lui école de dévouement et de loyauté. L'influence la plus décisive de cette période, c'est sa mère qui l'exercera en lui fournissant l'appui constant de ses connaissances d'institutrice. Aussi Lucien lui en sera-t-il éternellement reconnaissant.

Les études classiques terminées, sa situation financière lui interdit l'accès de l'université. Armé de son B.A., il se lance sur le marché du travail et entre comme mécanicien d'entretien aux télécopieurs au Canadien National. Lucien le studieux n'est pas mort pour autant. Il s'inscrit à des cours par correspondance en électronique à la *London School of Engineering*. Cette ouverture sur l'univers de la technique lui permet d'entrer en 1956 au Centre de recherche de la C.I.L. comme technicien de recherche. Les scientifiques qu'il y côtoie auraient bien besoin de comprendre et de déchiffrer les textes des savants soviétiques, mis à la mode par le lancement du premier spoutnik. Aussi proposent-ils à Lucien d'étudier le russe pour leur rendre ce service. Lucien s'y met avec tant de zèle que la Gendarmerie royale Baie quelque anguille sous roche et sonde ses penchants idéologiques et politiques.

Le plaisir de la traduction

C'est par ce curieux détour qu'il découvre le plaisir de la traduction et qu'il décide d'en faire sa carrière. Il s'inscrit aux cours du soir de l'Institut de traduction, affilié à l'Université de Montréal, et s'initie à l'art de traduire avec Irène Spilka et Donald Buchanan.

Peu après, François Vézina, chef de la traduction à l'Association canadienne des assureurs, se cherche un traducteur. Lucien pose sa candidature et «séduit» son futur employeur par son culte de la consultation des dictionnaires. Ainsi commence la carrière de Lucien Forgues, traducteur.

Un spécialiste de l'assurance

Ce premier emploi de traducteur a vraiment décidé de l'orientation de sa carrière. Lucien sera d'abord et avant tout un spécialiste de l'assurance. C'est à l'Association des assureurs qu'il fait la connaissance de Paul Horguelin, auquel il sera souvent associé dans ses luttes pour la promotion d'une association vraiment professionnelle, et de Pierre Beaudry, ardent défenseur de la langue française, à qui il vouera toujours une grande admiration.

Le Lucien méthodique, formé par Émile Girard, ne se contentera pas de marcher dans les ornières tracées par ses prédécesseurs. Il tenait à mettre au jour une langue des assurances claire et idiomatique. Il y est parvenu en s'imprégnant de la documentation française des assurances. Il jetait ainsi les bases essentielles de sa démarche terminologique: retrouver dans la documentation de source les façons de dire et de nommer. Cette démarche connaîtra son couronnement aux Services linguistiques de la Sun Life, où il travaillera de 1971 à 1978, et dans les missions terminologiques en Europe qu'il effectuera à quatre reprises.

Homme de loyauté

Lucien quitte l'Association canadienne des assureurs pour aller diriger le service linguistique du Canadien Pacifique, qui vient d'être constitué. Il s'assure du concours de la regrettée Gisèle Poisson, spécialiste reconnue du domaine ferroviaire. Toutefois, l'autorité de Mme Poisson est contestée au sein de l'entreprise. Après quelques mois de relations difficiles, elle est tout simplement remerciée par la haute direction. Estimant qu'elle était l'objet d'un traitement injuste, Lucien remet sa démission. Il ne voulait pas pacifier avec l'injustice.

La réputation qu'il s'est acquise dans son domaine ne le laisse pas longtemps au chômage. La Sun Life vient le chercher pour structurer et mettre en place un contrôle de la qualité linguistique. À cette fin, il constitue un abondant fichier terminologique et assemble une impressionnante documentation. En 1978, Lucien entend le chant des sirènes de l'esprit d'entreprise. Bernard de Vienne vient lui tendre la pomme tentatrice: faire partie, comme associé, d'un cabinet de traduction marqué au coin de l'excellence. Il n'en fallait pas plus pour mobiliser ses énergies. Ainsi naît le cabinet De Vienne, Forgues et Associés. Très vite - trop vite peut-être - l'entreprise se développe et prend place au rang des grands cabinets

de traduction du pays. Une croissance quelque peu pléthorique, un ralentissement du marché et une erreur de stratégie publicitaire auront raison de l'entreprise.

Cette période reste empreinte de souvenirs pénibles. Dans l'espoir de sauver l'entreprise dans laquelle il a tant investi, il travaille de 16 à 17 heures par jour. La dépression l'assaille, rançon d'un climat de tension et d'un surmenage auxquels sa sensibilité le rend vulnérable. Il pardonnera bien difficilement à la STQ et aux détracteurs de son cabinet d'avoir contribué à la «ruine» de De Vienne et Forgues, à la suite d'une publicité qui prônait le recours à la sous-traitance plutôt que le développement de services internes de traduction.

La conquête de la sérénité...

À l'image des barons contrariés du moyen-âge, après cette épreuve, Lucien se retire dans ses terres. Il veut cicatriser ses blessures dans la solitude. Peu à peu, sa santé se rétablit. Il travaille maintenant à son compte chez lui.

Sa sociabilité pourtant reprend le dessus. Il partage désormais locaux et services avec quelques confrères. Le temps aidant, il a conquis sa sérénité. Il donne moins de prise aux tensions et aux contrariétés. Mais il n'a guère plus de tolérance à l'égard du mensonge et de la déloyauté. Il se délecte de grande musique. Bach et Vivaldi le touchent tout particulièrement. Lucien s'est constitué une bibliothèque de 4 000 enregistrements musicaux, dûment classés, indexés et catalogués.

...et la retraite

Bien sûr, il la voit venir, comme une amie. Il souhaiterait la meubler dans le bénévolat auprès des personnes atteintes de maladies qui ne pardonnent pas. Le dévouement reste toujours pour cet homme de foi une valeur transcendante.

Avant de clore ce périple où nous avons frôlé le jardin secret de cet être loyal et sensible, passionné de justice et de rectitude, il faudrait remercier Lucien Forgues pour sa présence dynamisante dans la profession. Lex-STQ nous a d'ailleurs devancés en le nommant membre d'honneur à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation en 1990. Il est incontestable que, sans Lucien Forgues, l'histoire de la traduction au Québec aurait pu être tout autre. •

Robert Dubuc

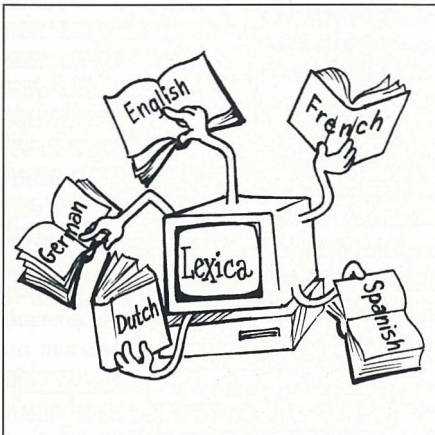
Lexica Comes on Line

This electronic thesaurus offers more than most bilingual or multilingual dictionaries.

LEXICA (Release 1.0) by WordStar International Inc., Novato, California. \$149 (Can)

SOFTWARE applications are now hitting the market so fast that even the most dedicated hacker can't keep track of new developments. Ultimately, the end user may occasionally miss a good bargain and Lexica just so happens to be one of them. Priced at \$149 (Can), as a general purpose on-line dictionary, Lexica is a good investment for IBM and IBM-compatible users.

WordStar touts their product in these terms: "Lexica™ is a memory-resident,



multilingual, translating thesaurus that can quickly translate words and phrases from one language to another." The languages they are referring to include: English, French, German, Spanish and Dutch; in fact, they do live up to their promise as the Lexica linkage ties all languages into one working unit. Hence, the user can move from Spanish to Dutch, German to French... actually making any combination of these five languages you can think of. As a feat in fancy programming, a tip of the hat goes to WordStar.

Prompting Lexica

As a first-generation product, Lexica has much to offer to students (high school

through grad school), polyglot writers and translators like myself. The system operates by requesting a prompt, i.e. any word you wish to look up. It then displays an entire family of words and expressions related to your initial prompt. Accordingly, you get far more than a one-on-one bland translation since the system provides shades of meaning.

For instance, if on the French side you call up the word *contrat*, the system lists: *accord, contrat, convention, pacte*, and *traité*, while on the English side it displays: *contract, agreement, bargain, bond, convention, covenant, deal, engagement, pact and treaty*. It also lists adjectival and adverbial expressions such as *contractuel, par contrat: contractual(ly)*.

Resources and more

As a Lexica end user, I put the program to task as an on-line dictionary in two ways: translation from French into English and translation from Spanish into English. The results varied from one to the other. First, my fluency in French conditioned the nasty kinds of queries I demanded of the system: often I was two steps ahead of Lexica in finding the solution. Second, my imperfect fluency in Spanish forced me to call up translations for words such as *proporcionar* and *suministrar*, which the system performed quite elegantly. Also while roaming through the lexicons, I keyed in a few prepositional and adverbial expressions in French, English and Spanish and, to my supreme delight, I got real good answers. This is a genuine plus since most dictionaries don't always give good idiomatic answers for such neglected expressions. Lexica does!

Word processing and interface

In addition, Lexica supports most word processing programs such that it inserts the translation you choose into your document and erases the word being replaced. The context feature of the Lexica

display provides the user with a partial KWIC of the word being looked up, a useful prompt for selecting a correct shade of meaning. The screen layout and user interface are quite functional and easy enough to use, despite my understanding that the company has no immediate intention of releasing a Windows upgrade. Likewise, there doesn't seem to be any momentum at WordStar for compiling a Macintosh version.

Nothing is perfect

While my interest and enthusiasm for this program are genuine, there are many shortcomings that must not go unmentioned. For one, the absence of symmetry of entries among various grammatical categories. For instance, I needed a translation for the verb *pactar*, but could only find the noun *pacta*. Likewise, there were no entries for *abarcar, complementación, idóneo, proveedor, seguimiento* plus several others. Then a few queries using run-of-the-mill semantic booby traps turned up some less than satisfactory answers: *globalisation, décloisonnement, créance* and *prestation*. But as I said, this is a fledgling first release product which can do with some constructive criticism.

One Fluky Application

Since I am personally a Mac maniac, I couldn't resist loading Lexica onto a Mac running SoftPC, the DOS-based shell that transforms the beauty into... something familiar to DOS users. It worked! Initially, the program start-up is dreadfully slow, but once properly opened it works fine and does everything you'd expect of it in a DOS environment, except you can't cut and paste into a Mac word processor. Maybe with a 386 emulator running Windows 3.1... ouch, my aching memory!

What Lexica cannot do

Lexica is not an automatic translating machine and makes no pretenses about doing so. This honest-injun approach to dictionary crafting may hurt WordStar a little commercially as translation-hungry consumers flock to do-all and be-all automated translation programs; however, their system does what it dares it can do. No small achievement in this day and age.

There is, however, one add-on that is missing from Lexica and that doesn't seem to exist in any program I know of a poly-

glot verb conjugator which could enhance overall look-up capabilities, something that the people at WordStar might want to consider for some future release.

Gazing into the crystal ball

As for the future, what lies ahead? The horizon for Lexica and other Lexica-like programs is an inviting one because they operate well within the boundaries of workable computer aids to drafting. There are no surprises and this kind of program does work! Nonetheless, there are some interesting combinations that a company like WordStar might want to consider since it is already heavily committed to computerized wordsmith instruments. A desktop linkage of WordStar tools such as their word processor, Lexica, Correct Grammar (more to be said about this nifty program in a future article) and other drafting aids could add up to a powerfully integrated translator's workbench.

* * *

Aftermote

Since my December 1991 article: "Off-the-shelf translation is coming," technical support for my Globalink Translation System has vanished. In January 1 started having problems with the system, so I telephoned Nexys in Montréal for assistance... but to no avail. I wrote them a letter and they retorted that they never received it. So I sent them a registered letter with a pink notice of receipt, but since then have had no further news from Nexys.

Should we therefore conclude that Globalink Translation Systems has gone the way of the horse and buggy? Perish the thought! Since April and May of this year, an import company based in Ancienne-Lorette, Québec, has been targeting local translation companies as unsolicited recipients of GTS demo diskettes. Their hype: (my translation) "a translation application operating in excess of 20,000 words per hour from French into English and vice versa (also available from English to Spanish and English to German and vice versa), which, in our humble opinion, is one of the most advanced software applications on the market today..." Great! So all you bulk translation buyers out there with lotsa words to munch, get ready to crunch. •

Wallace Schwab

Angle droit

Le droit à l'interprète

LA CHARTE canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec consacrent le droit à l'interprète devant les tribunaux. L'interprète permet à chacun d'avoir accès à une justice pleine et entière. Il importe donc d'avoir recours à des interprètes compétents capables de bien servir les fins de la justice.

En droit criminel canadien

Selon la Charte canadienne, l'accusé, lors d'un procès criminel ou pénal, a droit à la traduction de toutes les procédures, y compris la présentation de la preuve, les directives au jury et le prononcé de la sentence. Quant aux témoins, ils ont le droit de comprendre les questions qui leur sont adressées avant d'y répondre.

En droit civil québécois

Aux termes de la Charte québécoise, le droit à l'interprète constitue «un préalable à l'audition juste et entière» dans tout procès. L'interprète est essentiel pour traduire dans la langue du témoin les questions qui lui sont adressées, car le témoin a le droit de comprendre les questions avant d'y répondre. Selon la jurisprudence québécoise, le droit à l'interprète n'est pas exclusivement réservé aux personnes dont la langue est autre que le français ou l'anglais; mais seules les personnes physiques y ont droit sans frais. Par ailleurs, en l'absence de règles précises, les tribunaux québécois ont décidé que les frais d'interprète suivaient le sort de la cause et devenaient imputables à la partie qui perd.

De la valeur d'une interprétation

La Cour d'appel a énoncé, dans une affaire criminelle, le principe que la traduction d'un écrit ou l'interprétation d'un témoignage doit être acceptée comme conforme si elle est le fait d'un traducteur ou d'un interprète officiel assermenté. De plus, seul le juge est habilité à évaluer une interprétation. La traduction ou l'interprétation ainsi faite a la même valeur que la transcription des sténographes et sténotypistes officiels. Et le juge peut déterminer la valeur d'une transcription en se fiant à sa mémoire ou aux notes qu'il a prises durant le procès. On appliquera le même principe à la traduction et à l'inter-

prétation lorsque le juge connaît la langue de départ. Mais qu'arrive-t-il lorsque cette langue lui est inconnue?

La double traduction ou le téléphone arabe

Dans une affaire criminelle en Grande-Bretagne, la poursuite a mis en preuve des transcriptions de conversations dans un dialecte du Pakistan. Or, seules quelques personnes connaissaient ce dialecte. Un agent de police d'origine pakistanaise, qui connaissait très peu le dialecte, en a fait une première traduction dans l'une des langues officielles du Pakistan. Puis, un traducteur officiel en a produit une version anglaise qui a été admise en preuve. C'est notamment en se basant sur cette traduction d'une traduction que le jury a rendu un verdict de culpabilité à l'endroit de l'accusé.

Les principes applicables en droit civil

Au Québec, la question de la valeur d'une traduction ou d'une interprétation dans un procès civil n'a jamais été abordée par la jurisprudence. Nous pensons qu'il faut procéder par analogie avec le principe de droit criminel énoncé plus haut. Et s'il y a défaut de conformité, le juge du tribunal civil peut seul juger de la traduction des écrits et de l'interprétation des témoignages, en se servant de sa mémoire ou de ses notes, dans la mesure où il connaît la langue de départ.

Des experts aux compétences éprouvées

Dans le cas d'un conflit sur la valeur d'une traduction ou d'une interprétation dans une langue autre que les langues officielles du Canada, les tribunaux civils et criminels doivent faire appel à des traducteurs ou interprètes experts. Et ces experts ne sont pas légion. Pour éviter les erreurs dans une société pluriethnique, il est important que l'appareil judiciaire dispose d'un bassin de traducteurs et d'interprètes rompus au processus judiciaire et dont les compétences linguistiques sont éprouvées et sanctionnées par une corporation professionnelle. Pour le moment, la justice se satisfait trop facilement de personnes qui ne peuvent répondre de leurs compétences. •

Hugues Langlais
avocat

Sois Belge et tais-toi

FALLAIT-IL être marin et batave pour oser aller cracher son amour du port d'Amsterdam sur les planches de l'Olympia de Paris un soir de soixante-quatre? Je veux continuer à croire que non, qu'il suffisait d'arborer une gueule de cheval brabançon et d'avoir l'âme assez chavirante pour plonger au tréfonds des eaux troubles des chagrins humains.

Se peut-il qu'il faille demain être noir pour décrire l'expérience de vie des gens de souche africaine? Est-il possible d'imaginer qu'on refuse un jour à des hétérosexuels le droit de décrire la vie des homosexuels, à des femmes celui de traduire des hommes, à des Blancs celui d'interpréter des Autochtones? Et pourquoi pas? Simple question d'appropriation culturelle: cette culture est la mienne, non la vôtre, et si vous vous l'appropriiez, c'est du vol, voilà tout. Quand on pense que la traduction est au départ appropriation!

Oh! mais, rassurez-vous, nous n'en sommes pas là. Toutefois la controverse suscitée par une déclaration de l'ex-directrice du Conseil des arts du Canada le printemps dernier - et principalement commentée au Canada anglais - a soulevé le voile sur un monde absurde. D'une absurdité telle qu'elle était proche de la réalité. Car, pourquoi vous le cacher, mes plus beaux efforts pour écrire au féminin n'ont pas toujours convaincu les éditeurs qu'une femme ne serait pas mieux placée que moi pour traduire les sentiments profonds de telle auteure. Et on ne compte plus les traducteurs québécois qui se sont vu infliger un *non* en cul-de-poule parce que leur origine nord-américaine n'était pas garante d'une langue française suffisamment aseptisée. En gros, ils avaient le tort d'être Québécois, même si, chez ces gens-là, ça ne se dit pas, Monsieur, ça ne se dit pas.

Mais je m'emporte et je vous sens perplexe. Pourtant, dites-moi, la vie serait-elle pareille si Brel s'était contenté d'explorer les rivages de son plat pays sans se mettre dans la peau de l'homme de la Mancha, celle du moribond ou celle des toros, qui s'ennuient le dimanche. Combien d'œuvres n'auraient jamais vu le jour si les gens comme lui avaient craint de renifler dans le jardin du voisin pour en dire les parfums et les effluves comme ils les percevaient avec leur nez d'étranger? Et surtout, pensez-vous vraiment qu'on puisse imaginer la vie sans *Amsterdam*? •

Michel Buttiens

Le *Shorter* nouveau est arrivé!

Harrap's Shorter French and English Dictionary, London & Paris: Harrap, 1991. 2081 p. [39.95 \$].

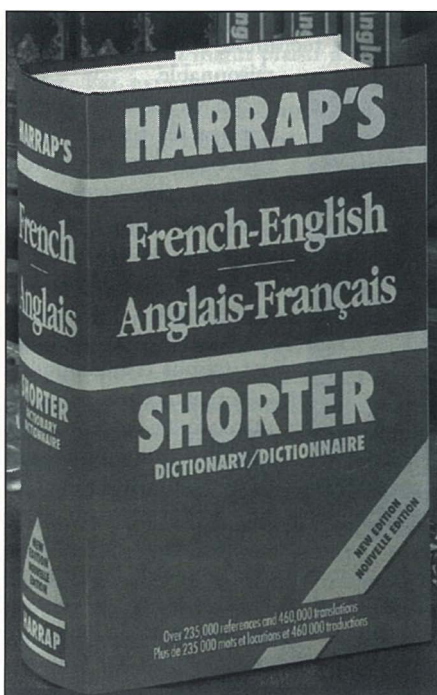
MÊME à l'ère de la lexicographie informatisée, où chaque réimpression peut constituer une réédition, et même s'il y a maintenant un concurrent de poids sur le marché, une nouvelle édition du «bon vieux» Harrap demeure un événement pour la gent traductrice. Il s'agit en l'occurrence du *Shorter*, dont la précédente édition (1982) fut la dernière réalisée sous la tutelle du couple Ledésert. C'est donc la fin d'une époque, celle de la lexicographie artisanale où les mises à jour se faisaient en écoutant les conversations à la terrasse de cafés parisiens et en notant sur des bouts de papier les mots qui ne figuraient pas dans le Harrap (c'est du moins ce que nous raconta M. Ledésert au cours d'une conférence-midi à l'Université de Montréal)! Le résultat - un dictionnaire qui resta sans rival pendant presque un demi-siècle - en est d'autant plus étonnant.

Que nous annonce le *Harrap's Shorter* de 1991? Beaucoup de choses: plus de 235 000 termes et 460 000 traductions (soit une augmentation du contenu de 30 %), des indications contextuelles, des

américanismes et des canadianismes, une typographie et une présentation plus attrayantes, enfin, de substantiels appendices: Grammaire anglaise, *French Grammar* (comprenant trois pages consacrées aux *Translation Problems*), et deux Guides de conversation pratique (anglais et français) donnant chacun la phraséologie de base pour 60 situations (Au restaurant, Dans une cabine téléphonique, Comment demander son chemin...). Ces appendices, d'une centaine de pages pour chaque langue, sont très bien faits, mais semblent davantage destinés à des personnes qui étudient les langues, pour qui ils constituent une bonne synthèse récapitulative, plutôt qu'à des traducteurs. On peut faire la même remarque au sujet du traitement particulier accordé aux genres et aux verbes composés. Nous nous en tiendrons donc, pour notre examen, à la partie «dictionnaire» proprement dite.

Des améliorations

Dès le premier abord, la typographie du nouveau *Shorter* crée une bonne impression, qui demeure lorsqu'on «entre» dans le corps des articles. Il est en outre évident que tout a été mis en œuvre pour s'éloigner du dictionnaire-liste-de-mots: indication des domaines d'utilisation et des niveaux de langue, mais aussi nombreux synonymes entre parenthèses, cooccurents et microcontextes guidant l'utilisateur vers l'équivalent contextuel. Ce premier test passé avec succès, essayons d'évaluer par sondage la valeur quantitative et qualitative du contenu. D'abord, par rapport à l'édition précédente. La plupart des erreurs que nous y avions relevées ont été corrigées. Plusieurs termes pour lesquels on proposait une définition plutôt qu'une traduction ont maintenant un vrai équivalent; c'est le cas de *pet shop* = animalerie (terme normalisé par l'OLF, mais auquel Robert et Larousse donnent un autre sens) et de *cheeseburger* = cheeseburger (plutôt que l'indigeste «petit pain rond fourré de bifeck haché et de fromage» et de préférence au «hambourgeois [OLF] ou hamburger [Robert & Collins] au fromage»). Mais le *carpetbagger* est toujours le «candidat (au parlement) étranger à la circonscrip-



tion», ce qui est presque mot pour mot la définition de *parachuté* dans le dictionnaire Robert... et **confidentiality** est rendu par «caractère confidentiel» alors que le terme *confidentialité* est naturalisé français depuis longtemps. Finalement, plusieurs lacunes ont été comblées (p. ex., **case study** = étude de cas; **coach class** = classe économie; **convenience store** = magasin de voisinage [mais aussi ses concurrents français : magasin de proximité, bazarete, et canadien : dépanneur]; **stagflation** = stagflation; **state-of-the-art** = adj. de pointe [mais on ne donne pas le substantif]; **volatile** = (*prie, market*) volatile [ce qui est conforme à l'usage, la définition du Robert: «Bourse. Qui paraît surévalué. Valeurs volatiles.» étant inexacte]. Mais la liste est assez longue des omissions comme **broom/lawn rake**, **car pool**, **check-off clause**, **feed grain**, **preauthorized** (cheque plan)... Quant à **red herring** (au sens figuré) qui se trouvait dans l'édition de 1982 sous le vocable

«herring», il faut maintenant le chercher à «red». Bizarre.

Place aux néologismes

Une vérification au hasard permet de constater que le *Shorter* a fait bon accueil aux néologismes : chasseur de têtes, consensuel, convivial, fax et télécopieur, glasnost, marée noire, motoneige, avoir la pêche, québécisme et québécitude, séropositif, souris (inform.), super, surligneur, tire-fesses. Signalons au passage que l'entrée **moudjahiddin** est doublement incorrecte (cf Larousse 89 : «Moudjahid [pl. moudjahidin]»). Parmi les omissions, notons dans le désordre: cooler (boisson), doggybag, cocooning, close caption; coopérant, furtif (avion), tagueur, finaliser, BPC (bien que PCB figure dans la section anglais-français), cactus et petite phrase (sens figuré). Puisque les éditeurs du *Shorter* 91 affirment qu'il «contient des milliers de nouveaux mots et locutions qui n'apparaissent dans aucun autre dic-

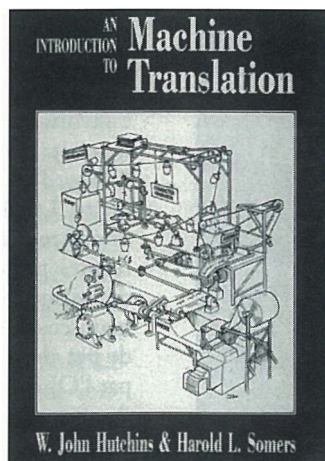
tionnaire de format similaire» (suivez mon regard!), contrôlons dans le *Robert & Collins* (R&C) 1987 à partir des listes qui précèdent. Parmi les rajouts apportés au *Shorter* 91, 80 % figurent dans R&C, qui consigne également 60 % des néologismes. Quant aux omissions, on les retrouve pour la plupart dans le R&C. Il faut dire à la décharge des deux dictionnaires que les deux tiers des termes de la liste ne figurent pas non plus dans les petits *Larousse* et *Robert* de même date. Mais n'est-ce pas ces mots désignant des réalités nouvelles que le traducteur cherchera?

Reflétant l'usage, le *Shorter* 91 fait une large place aux abréviations et sigles, dont plusieurs récents, mais sans beaucoup de rigueur. Si tous les sigles anglais sont orthographiés sans points abrégatifs dans la partie anglaise, certains retrouvent ces mêmes points dans la partie française (ex., *QED/Q.E.D.*). Les sigles français ne semblent obéir à aucune règle: (Y.R.P.

L'ABC de la TA (et plus...)

HUTCHINS, W. John et Harold L. SOMERS, *An Introduction to Machine Translation*. London, Academic Press, 1992, 333 pages + index.

ŒUVRE de John Hutchins (celui qu'on pourrait appeler le Jean Delisle de la TA) et Harold Somers (professeur à l'UMIST de Manchester - un des rares instituts à offrir un diplôme en TA), *An Introduction to Machine Translation* vient remplir un vide évident dans la littérature en traduction automatique, laquelle est en effet très dispersée et difficile d'accès, sans parler de son niveau de technicité très variable. Quant aux quelques livres existants, il s'agit davantage de collections d'articles, sans unité et visant un public de spécialistes. (Seule exception : *Machine Translation - Linguistic Characteristics of MT Systems and General Methodology of Evaluation*, de Bourbeau et Lehrberger, dont l'approche est moins pédagogique et la matière moins complète, mais qui demeure une lecture abordable et utile.)



La première moitié de l'ouvrage est certainement la plus formatrice, et vaut à elle seule l'achat : elle aborde les notions de base de linguistique formelle et computationnelle, l'architecture et la technologie générale de la TA (étapes d'analyse, de transfert et de génération), ainsi que l'utilisation et l'évaluation des systèmes de TA. C'est une synthèse très dense, mais dont le niveau de technicité reste généralement raisonnable.

La deuxième moitié expose les principes de fonctionnement de huit systèmes bien connus : Systran, Susy, Météo, Ariane, Eurotra, Metal, Rosetta et DLT. Les auteurs ont évité les systèmes japonais - pour des raisons d'intelligibilité - et les systèmes commerciaux (à l'exception de Metal) - pour des raisons de secret industriel. Ces huit chapitres sont assez techniques, et font ample-ment référence aux notions de linguistique présentées dans la première partie - c'est d'ailleurs une bonne occasion de les mettre en pratique. Un dernier chapitre (18) fort intéressant est consacré aux approches

récentes, comme la TA à base d'exemples, de statistiques ou d'intelligence artificielle.

Était-il nécessaire de présenter huit systèmes différents? Sur le strict plan de l'apprentissage, on aurait pu préférer un plus petit nombre de systèmes traités plus en profondeur. Les auteurs ont sans doute voulu faire d'une pierre deux coups et proposer en même temps un tour d'horizon technico-historique des systèmes les plus connus. (Rappelons que Hutchins est l'auteur de *Machine Translation - Past, Present and Future*, ouvrage historique exhaustif qui est la référence absolue en TA.) Cela a aussi l'avantage de fournir un meilleur éventail de possibilités à l'enseignant dans le cadre d'un cours.

Pour le traducteur dilettante, la lecture est assez technique, mais reste le plus souvent abordable; les chapitres portant sur l'analyse, le transfert et la génération sont d'ailleurs l'occasion d'une intéressante prise de conscience des difficultés propres à la TA. Ma suggestion serait de lire les chapitres 1 à 9 (et 18), puis de se concentrer sur les systèmes Systran et Ariane (chapitres 10 et 13).

En somme, *An Introduction to Machine Translation* constitue une mine d'information assez complète et très à jour, que toute personne qui s'intéresse sérieusement à la TA se doit de posséder. On peut certainement espérer que cet ouvrage contribuera utilement à l'éducation des traducteurs en matière de TA. •

Claude Bédard

mais VTT), indication de B.P. mais non de c.P. (bien que case postale soit donné comme équivalent de *PO. Box*), graphie incorrecte pour Nouveau-Brunswick et post-scriptum (qui s'abrègent N.-B. et P.-S., et non N.B. [signifiant *Nota Bene*] et P.S. [parti socialiste]...)

Les mots de chez nous

Dans quelle mesure a-t-on « accordé une grande importance aux mots du Canada »? Seul un décompte systématique pourrait permettre de le dire. Nous avons relevé au passage boucane, cégep, débarbouillette, dire des bêtises (insultes), chalumeau (érable), coureur de(s) bois, dépanneur (omis dans la partie anglaise), fin de semaine, maringouin, outarde, suisse rayé ou barré (tamia). Parmi les absents: avionnerie, cèdre (thuya), chaloupe (barque), débenture, étapisme, lave-autos, QC, voyageur (traite des fourrures).

Quelques étrangetés

Si les coquilles sont rares ((représents» s.v. State, «petit suisse» (fromage) écrit sans trait d'union), quelques calques orthographiques surprennent: emploi abusif des majuscules (v. Table des matières A1 : «Un Emploi Particulier du Passé» et *passim*), et omission systématique de la ponctuation avec l'abréviation «etc.» (ex., «collet [de champignon etc]» [559], «... d'un oubli, d'une faute etc passés» [D3]) : autant de «mauvais exemples» que l'enseignant devra corriger... Parlons exemples, ceux qui figurent dans l'appendice «Grammaire anglaise» ne sont pas toujours... exemplaires. Qu'on en juge: *Attempt to Break Record Fails* (manchette) : Tentative de pulvériser le record échoue (A8); *I want the little round mirror over there* : Je veux le petit miroir rond par ici (A17); ils se sont occupé de l'enfant (A59); elle n'est ni âgée, ni frêle (A68); et bien,

dis-le leur (A73). Dernière remarque: les caractères d'imprimerie utilisés ne comportent ni les guillemets «français» ni les accents sur les majuscules.

Tout cela dit, il reste que le *Harrap's Shorter* cuvée 1991 a relevé le défi et constitue dorénavant un très sérieux rival pour le *Robert & Collins*. À prix comparables (de l'ordre de 40 \$) et pour un nombre de termes sensiblement égal, nous accorderions la préférence au *Harrap* pour la richesse informative des articles et la clarté de leur présentation, tout en reconnaissant que le *R&C* l'emporte de quelques coudées en matière de néologismes et d'emplois figurés. Il reste maintenant à souhaiter, au nom des traducteurs professionnels, que le «gros *Harrap*» (*Harrap's New Standard*) bénéficie du même traitement à l'occasion d'une prochaine réédition. •

Paul A. Horguelin
Université de Montréal

Splendeurs et misères de notre langue



Les lettres de notre alphabet se rangent dans deux catégories: anges ou démons. Une analyse alphabétique présentée avec humour et simplicité par une linguiste réputée pour expliquer les nombreux pièges orthographiques du français.



YAGUELLO, Marina, *Histoire de lettres*, Seuil, Paris, '991, 65 p. [IOS]

L'ORTHOGRAPHE française nous fait la vie dure. Nous nous contentons cependant, la plupart du temps, d'en être les victimes passives, ignorantes de ses mécanismes. Tel n'est pas le cas de Marina Yaguello, linguiste réputée pour ses ouvrages sur le langage. Son *Histoire de Lettres* invite à découvrir les dessous de la complexité de la langue française dans un bref ouvrage très facile d'accès et illustré drôlement.

De A à Z, chaque lettre de l'alphabet a sa propre personnalité. Certaines ne posent aucun problème : A, B et D sont habituellement prononcées telles quelles et n'amènent donc aucune ambiguïté. Mais la lettre parfaite, dans cette catégorie, celle qui l'emporte haut la main, c'est le V. Elle correspond à l'idéal (théorique) un son = une lettre, sauf dans le cas isolé et donc excusable de «wagon».

S'il y a des anges dans notre alphabet, c'est qu'il y a aussi des démons, ces lettres qui prennent un malin plaisir à nous torturer. Par exemple, cette lettre à deux visages, le C, qui représente deux sons : /k/ et /s/. Le principe idéal un son = une lettre se trouve ainsi violé dès la troisième lettre de l'alphabet. Mais il y a pire : le E, vrai casse-tête avec ses cinq variantes de sons. Et le H, qui se permet le caprice d'être tantôt aspiré, tantôt non. Et puis le S, muette marque du pluriel et source inépuisable de fautes d'orthographe.

Pourquoi tant de malheurs orthographiques? Parce que l'orthographe a été «bricolée» - le terme est de Marina Yaguello - par étapes successives au fil des ans. Les scribes, grammairiens et autres écrivains voulaient pourtant éliminer les ambiguïtés, créer des lettres reproduisant les sons de la langue et rappeler les nobles origines latines du français. La cause de tout ce «rapiécage» (sic) est en fait le nombre très restreint de lettres pour transcrire tous les sons du français. Mais

pourquoi alors se permettre le luxe de ces lettres presque inutiles : H, K, Q, W, X, Y? Quel gaspillage! Surtout quand on voit comment, bien utilisées, ces lettres auraient pu simplifier l'orthographe.

Est-il possible de sortir de cette misère? Pour Marina Yaguello, le problème restera entier jusqu'à ce qu'il y ait une véritable volonté de changement. La réforme de l'orthographe n'est pas pour demain et la linguiste explique pourquoi. D'ici là, la langue française restera dans un cul-de-sac et nous continuerons d'en faire les frais. Marina Yaguello a une façon bien personnelle de présenter cette dure réalité. Les lettres sont ici décrites, telles des héroïnes de roman, avec leur origine et leur évolution. Cela permet au lecteur de mieux comprendre les raisons de la complexité orthographique du français. Cette «démystification» de notre laborieuse orthographe, Marina Yaguello la réussit avec humour et brio dans ce petit ouvrage fort attrayant. •

Natalie Elliott

Nouveautés

Dictionnaires

- ASLANGUI, Madeleine, *Lexique des termes de presse*, Coll. «Guides», nO26, Paris, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1991, 140 p.

Comprend plus de 2 000 termes utilisés dans la presse, aussi bien dans les salles de rédaction que dans les ateliers de fabrication ou les studios de la radio et de la télévision. Intègre également les vocabulaires de l'audio-visuel, du photojournalisme, de l'informatique, de la télématique, de la PAO et de l'infographie.

- BÉRUBÉ, Louise, *Terminologie de neuropsychologie et de neurologie du comportement*, Les Éditions de la Chenelière, 1992, 180 p. [32\$]

Ouvrage dont le but est d'éliminer toute confusion dans la terminologie rencontrée habituellement dans les domaines de la neuropsychologie et de la neurologie.

- BILLY, Cécile, *Glossaire de botanique*, Paris, Éditions Lechevalier, 1991, 272 p.

Ouvrage qui explique la terminologie de la botanique par le biais de l'étymologie.

- BOISSY, Jacques, *Cahier de termes nouveaux 1991*, Paris, Réseau international de néologie et de terminologie, Centre de terminologie et de néologie, 1991, 167 p.

Présente environ 300 termes nouveaux recueillis par le Centre de terminologie et de néologie au cours des années 1989-1990.

- BRUNO, A. et C. MOUILLERON, *Dictionnaire maritime thématique anglais et français*, Paris, Masson, 1991, 381 p.

S'éloignant à dessein du dictionnaire alphabétique habituel, cet ouvrage propose une présentation thématique du domaine.

- Commission de toponymie, *Répertoire toponymique du Québec 1987. Supplément cumulatif 1991*, Québec, Gouvernement du Québec, 1991, 330 p. [24,95\$]

Contient les 396 toponymes officialisés par la Commission de toponymie entre le 1^{er} janvier 1987 et le 31 mars 1991. (Les Publications du Québec)

- Conseil économique et social, *Dictionnaire de sigles. Domaines économiques et sociaux*, Paris, La Maison du dictionnaire, 1992, XXIII + 740 p. [90\$]

Identifie les sigles que l'on utilise dans les domaines économiques et sociaux et répertorie les différentes catégories qui les regroupent.

- DE VIGAN, Jean, DICOBAT. *Diction-*

naire général du bâtiment, Paris, Éditions Arcature, 1992, 957 p. [185\$]

Comprend plus de 16 000 définitions et explications et plus de 3 000 illustrations.

- DELHOME, Annie et Philippe CHAMPON, *Les mots-clés de l'action commerciale*, Coll. Lexipro Anglais, Paris, Bréal, 1992, 160 p. [32\$]

Sélection des termes essentiels dans le domaine de la vie économique et sociale.

- DELHOME, Annie et Philippe CHAMPON, *Les mots-clés de l'entreprise et de ses activités*, Coll. Lexipro Anglais, Paris, Bréal, 1991, 140 p. [28\$]

Comprend le vocabulaire spécifique à l'organisation interne de l'entreprise, à ses différents services et aux principaux secteurs d'activités tertiaires.

- DEPECKER, Loïc, *Les mots des régions de France*, Coll. Le français retrouvé, Paris, Belin, 1992, 447 p. [21,95\$]

Recueil des mots des régions de France, qui sont des mots de tous les Jours.

- DRAPEAU, Lynn, *Dictionnaire montagnais-français*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1991, XXII + 904 p. [50\$]

Comporte 21 700 mots montagnais compilés à partir du dialecte des Betsiamites.

- FAUDOUAS, Jean-Claude, *Dictionnaire de la reliure-dorure manuelle*, Paris, Eyrolles, 1992, 115 p. [41,25\$]

Vocabulaire français-anglais suivi d'un précis chronologique de l'histoire de la reliure-dorure en France.

- FRAMATOME, *Réacteurs à eau sous pression. Îlots nucléaires. Lexique français-anglais, anglais-français*, 2^e édition, Paris, AFNOR, 1992, 516 p.

Comporte plus de 16 000 termes utilisés dans l'industrie nucléaire, y compris des termes de soudage, de maintenance, de génie civil, et d'autres concernant les pompes, le combustible nucléaire et les installations nucléaires.

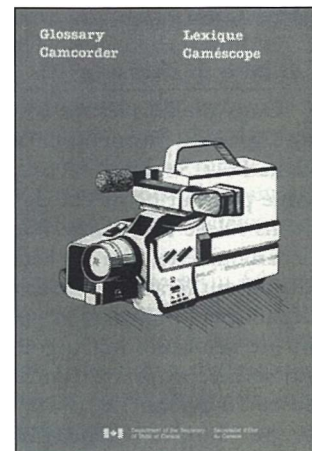
- ENC/AFNOR, *Dictionnaire des archives. De l'archivistique aux systèmes d'information*, 2^e édition, Paris, École Nationale des Chartes et Association française de normalisation, 1991, 262 p.

Vocabulaire français-anglais-allemand. Donne la définition des principaux termes qui expriment concepts, méthodes et techniques de l'archivage.

- FLEUTRY, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'électronique. Anglais-fran-*

çais, Paris, La Maison du dictionnaire, 1991, 1 054 p. [360\$]

Vocabulaire anglais-français. Traite également de la terminologie de l'électronique militaire et de l'informatique.



- GUILLEMARD, Colette, *Les mots du costume*, Coll. Le français retrouvé, Paris, Belin, 1992, [21,95\$]

Retrace l'origine et l'évolution des mots du costume, à travers la mode - du survêtement aux desert-boots - et à travers les époques qui nous ont vu passer du gilet au sweat-shirt.

- GUSDORF, Florent, *Words. Médiascopie du vocabulaire anglais*, Paris, Ellipses, 1991, 704 p. [87\$]

Outil de référence qui se présente sous la forme d'un recueil du vocabulaire des thèmes principaux de l'actualité tels qu'ils ont été traités dans les médias britanniques et américains.

- KODRATOFF, Yves et Michel BAREs, *Base terminologique de l'intelligence artificielle*, Paris, Technique et Documentation, 1991, 122 p.

Précise les termes les plus utilisés en intelligence artificielle et éclaire les concepts qu'ils désignent.

- LAMBERT, René, *Dictionnaire technique de l'aéronautique*, 2^e édition, Paris, Cepadues-Éditions, 1991, 302 p. [51,15\$]

Lexique anglais-français suivi d'un lexique français-anglais.

- MICHEL, France et Comité de terminologie de l'EDI, *Vocabulaire de l'échange de documents informatisés*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1991, 37 p. [7,95\$]

Présente une terminologie de base du domaine; et une soixantaine de notions y sont traitées.

- MORÈLE, Jean-Louis et Guy MIQUEL, *Dictionnaire de sciences biologiques*, Paris, Ellipses, 1991, 320 p. [59\$]

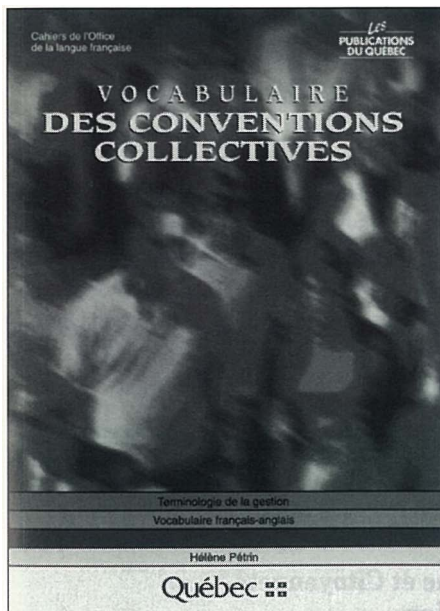
Regroupe les termes les plus fréquents empruntés aux différentes disciplines des sciences biologiques : anatomie, biologie cellulaire, botanique, écologie, génétique, physiologie, zoologie, etc.

• MOUZARD, François, *Glossary. Camcorder / Lexique. Caméscope*, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1991, IX + 60 p. [8,95\$]

Comprend quelque 950 entrées. Regroupe la terminologie de base ainsi que celle de certaines techniques vidéo de pointe.

• Office technique pour l'utilisation de l'acier, *Lexique de construction métallique et de résistance des matériaux*, Paris, OTUA, s.d., 229 p. [35\$]

Vocabulaire français qui comporte plus de 1 000 termes définis ou cités, plus de 480 dessins et 5 planches.



• PÉTRIN, Hélène, *Vocabulaire des conventions collectives*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1991, 97 p.

Vocabulaire français-anglais comprenant plus de 900 entrées. Comprend de nombreuses notes qui aident à clarifier les recommandations qui sont faites.

• PIGEON, E. Richard, *Méthodologie de recherche scientifique. Vocabulaire et lexique anglais-français*, Les Éditions de la Chenelière, 1992, 64 p. [15,95\$]

Définit de façon concise plus de 300 termes rencontrés dans les rapports de recherche scientifique. Suivi d'un lexique anglais-français.

• PINCHON, Gilles, *Les mots-clés de la publicité et de la communication*, Coll. Lexipro Anglais, Paris, Bréal, 1991, 132 p. [28\$]

Lexique bilingue. Comprend la terminologie propre à quatre grands thèmes, l'étude de marché, l'agence de publicité, les moyens de communication et les effets de la publicité.

• RICHARD, François, *Glossary Geotextiles. Lexique Géotextiles*, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1992, X + 74 p. [8,95\$]

Lexique bilingue (anglais-français) qui compte quelque 900 entrées et couvre environ 340 notions.

• SOURNIA, Jean-Charles, *Dictionnaire de génétique avec index anglais-français*, Paris, Conseil international de la langue française, 1991, 352 p.

Traite près de 3 000 unités terminologiques.

• *Vocabulaire des études environnementales*, Nouvelle édition revue et augmentée, Montréal, Hydro-Québec, 1992, 137 p.

Comprend les termes relatifs à la cartographie, aux études d'impact, à l'exploitation, au milieu humain et au milieu naturel. Chaque terme est suivi d'une définition.

Traduction et interprétation

• BELL, Roger T., *Translation and Translating. Theory and Practice*, Applied Linguistics and Language Study, London and New York, Longman, XX + 298 p.

The focus of this study is on the building and justification of an integrated model of the process of translation.

• DE JONGH, Elena M., *An Introduction to Court Interpreting. Theory and Practice*, Lanham (MD)/London, University Press of America, 1992, XVII + 342 p.

Presents an up-to-date treatment of the principal issues pertaining to court interpreting in the United States.

• DOLLERUP, Cay and Anne LODDEGAARD (Eds.), *Teaching Translation and Interpreting. Training Talent and Experience*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1992, VIII + 344 p. [57\$ o.S.]

Selected papers from the First Language International Conference, Elsinore, Denmark, 31 May-2 June 1991.

• NORD, Christiane, *Text Analysis in Translation Theory, Methodology, and Didactic Application of a Model for Translation-Oriented Text Analysis*, Translated from the German by Christiane Nord and Penelope Sparrow, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1991, 250 p.

This book is intended to act as a guide-

line for the basic steps in the process of translation teaching and learning.

Communication et rédaction

• ANCIAUX, Jean-Pierre, *Les règles d'or de la communication écrite : la mise en page*, Paris, Les Éditions d'organisation, 1992, 224 p.

Des principes de base du langage de présentation aux règles de la mise en page, tant du texte que des éléments graphiques, des textes les plus simples aux plus complexes, cet ouvrage propose ce qu'il faut savoir pour réussir la mise en page.

• FLICHY, Patrice, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris, La Découverte, 1991, 281 p.

Propose une véritable histoire de la communication et des télécommunications sur ces deux derniers siècles.

• LAMBERT, Jacques, *Le journal d'entreprise*, Paris, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1991, 118 p.

Décrit les étapes-clé de la création d'un journal interne d'entreprise: définition du projet, organisation du travail, rédaction, analyse du taux de pénétration de la publication.

• RONDIER-PERTUISOT, Camille, *41 fiches d'initiation à l'écriture créative*, Fiches EO/FP, Paris, Les Éditions d'organisation, 1991, 208 p.

Dans ce livre d'initiation, complété par 34 fiches d'approfondissement, le lecteur découvrira, à travers trois séries de jeux, un outil destiné à améliorer son expression écrite.

• SAINTE LORETTE, Patrick de et Jo MARZÉ, *La lettre de motivation*, Coll. « Méthod'Sup », Paris, Les Éditions d'organisation, 1991, 96 p.

Ouvrage qui montre comment trouver et sélectionner ses atouts, justifier son projet professionnel et présenter de façon personnelle une lettre de motivation.

Langue et linguistique

• KLEIN-LATAUD, Christine, *Précis des figures de style*, Coll. Traduire, Écrire, Lire, Toronto, Éditions du GREF, 1991, 144 p.

Exposé raisonné des figures de style. • Monique C. Cormier

Les ouvrages présentés dans la chronique Des Livres sont en vente à la Librairie Oüvieri, sauf indication contraire [5200, avenue Gatineau, Montréal H3T 1W9; tél. : (514) 739-3639; téléc. : (514) 739-3630]. Les prix indiqués sont donnés à titre indicatif seulement et n'incluent pas la TPS de 7%.

Vacant Positions

Government
of Manitoba

An Affirmative Action Employer

Applications for the following position will be received at Manitoba Culture, Heritage and Citizenship, Human Resources Services, 206 - 177 Lombard Avenue, Winnipeg (R3B OW5), up to October 30, 1992.

COMPETITION NO. 4,323

Terminologist

(TS3)

Culture, Heritage and Citizenship
Translation Services
Lombard Avenue

SALARY RANGE: \$42,138 - \$53,202 per annum

DUTIES: Under supervision of head of French Section, does lexical, terminological, documentary or linguistic research; compiles and communicates results of terminological research; assists in development, maintenance and upgrading of library holdings and of a Manitoba Government terminology bank; makes recommendations to section head with regard to planning, organizing and provision of efficient terminological services; revises certain documents from a terminological standpoint to ensure quality; participates in training of recruits or trainees and in seminars for special groups; other duties as assigned.

QUALIFICATIONS: Excellent communication skills in English and French; superior oral and written French language skills. Relevant experience in terminology, linguistics, translation. Demonstrated ability in terminological research on a wide variety of subjects. Sound planning and organizational skills. Ability to set and meet deadlines. Ability to analyze complex materials, i.e. scientific, legal or specialized terminology. Must be able to work independently, have strong inter-personal skills and customer service orientation; ability to communicate effectively with superiors, to train others and to guide their activities. Computer skills for use with on-line data bases. Affirmative Action will be a factor in the selection process. *First consideration will be given to employees on the Re-employment List.*

Prière d'envoyer les demandes à la Gestion des ressources humaines, Culture, Patrimoine et Citoyenneté, Manitoba, 177, avenue Lombard, bureau 206, Winnipeg (R3E OW5), jusqu'au 30 octobre 1992.

CONCOURS No 4 323

Terminologue

(TS3)

Culture, Patrimoine et Citoyenneté
Service de traduction
avenue Lombard

ÉCHELLE DE SALAIRE: de 42 138\$ à 53 202\$ par année.

FONCTIONS: Sous la direction du chef de la Section française, il incombe notamment au terminologue d'effectuer des recherches lexicales, terminologiques, documentaires et linguistiques; de compiler et de communiquer les résultats de ses recherches; de participer au développement, au maintien et à la mise à jour des ressources documentaires et de la banque de terminologie du gouvernement du Manitoba; de faire des recommandations au chef de section en ce qui a trait à la planification, à l'organisation et à la prestation de services terminologiques efficaces; de réviser certains documents d'un point de vue strictement terminologique afin d'en assurer la qualité; de participer à la formation des recrues ou des stagiaires et aux ateliers destinés à divers groupes d'intérêt; d'accomplir d'autres tâches qui lui sont confiées.

QUALITÉS REQUISES: Excellentes facultés de communication en anglais et en français; excellente connaissance du français oral et écrit; expérience pertinente en terminologie, en linguistique et en traduction; aptitudes pour la recherche terminologique sur une variété de sujets; solide sens de l'organisation et de la planification; habileté à établir des échéances et à les respecter; aptitudes pour l'analyse de documents complexes, c'est-à-dire juridiques, scientifiques ou spécialisés, capacité de travailler seul; entregent; sens du service à la clientèle; capacité de communiquer de façon efficace avec ses supérieurs; aptitudes en formation; capacité de diriger les activités des personnes en formation; connaissance de l'informatique en vue du traitement en direct des données. Les objectifs du Programme d'action positive seront pris en considération dans le processus de sélection. *La priorité sera accordée aux employés dont le nom figure sur la liste de rappel.*